Mercredi 29 Moharram 1429

47ème ANNEE



Correspondant au 6 février 2008

## الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقرطية الشغبية

# الجريد الرسينية

إتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم وترارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالاغات

### JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

### (TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376  ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	<b>5350,00 D.A</b> (Frais d'expédition en sus)	C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. *Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.*Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

### SOMMAIRE

### DECRETS

Décret présidentiel n° 08-13 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, à la Présidence de la République	4
Décret présidentiel n° 08-14 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des affaires étrangères	4
Décret exécutif n° 08-15 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au Chef du Gouvernement	8
Décret exécutif n° 08-16 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	11
Décret exécutif n° 08-17 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la justice, garde des sceaux	32
Décret exécutif n° 08-18 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des finances	39
Décret exécutif n° 08-19 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'énergie et des mines	53
Décret exécutif n° 08-20 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des ressources en eau	57
Décret exécutif n° 08-21 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements	71
Décret exécutif n° 08-22 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre du commerce	73
Décret exécutif n° 08-23 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des affaires religieuses et des wakfs	78
Décret exécutif n° 08-24 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des moudjahidine	32
Décret exécutif n° 08-25 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme	37
Décret exécutif n° 08-26 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des transports	91
Décret exécutif n° 08-27 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'éducation nationale	95
Décret exécutif n° 08-28 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'agriculture et du développement rural	01
Décret exécutif n° 08-29 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des travaux publics	10
Décret exécutif n° 08-30 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	14
Décret exécutif n° 08-31 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, à la ministre de la culture	18

### **SOMMAIRE** (suite)

Décret exécutif n° 08-32 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la communication	122
Décret exécutif n° 08-33 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat	124
Décret exécutif n° 08-34 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	128
Décret exécutif n° 08-35 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	131
Décret exécutif n° 08-36 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des relations avec le Parlement	134
Décret exécutif n° 08-37 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	136
Décret exécutif n° 08-38 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	140
Décret exécutif n° 08-39 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	145
Décret exécutif n° 08-40 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la solidarité nationale	152
Décret exécutif n° 08-41 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	156
Décret exécutif n° 08-42 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la jeunesse et des sports	160

### DECRETS

Décret présidentiel n° 08-13 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, à la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards neuf cent trente-cinq millions six cent cinquante mille dinars (4.935.650.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, à la Présidence de la République, sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

### Section I:

Présidence de la République

(Secrétariat général): ...... 4.013.457.000 DA.

### **Section II:**

Secrétariat général du Gouvernement : 747.868.000 DA.

### **Section III:**

Haut commissariat à l'amazighité: ...... 74.325.000 DA.

### **Section IV:**

El-Haras El-Djamhouri: ...... 100.000.000 DA.

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :

- le secrétaire général de la Présidence,
- le secrétaire général du Gouvernement,
- le haut commissaire à l'amazighité,
- le commandant d'El-Haras El-Djamhouri.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Décret présidentiel n° 08-14 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-sept milliards deux cent trente-huit millions quatre cent quarante-six mille dinars (27.238.446.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre des affaires étrangères

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	351.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	200.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	28.140.000
	Total de la 1ère partie	579.140.000
	-	379.140.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	250.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.000.000
	Total de la 2ème partie	3.250.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	14.770.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	208.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	12.596.000
	Total de la 3ème partie	235.426.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	400.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	17.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	21.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	270.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	650.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	12.200.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.320.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	722.680.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	35.200.000
	Total de la 5ème partie	35.200.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut diplomatique et des relations internationales	5.000.000
	Total de la 6ème partie	5.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales	4.000.000
37-03	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger	6.000.000
	Total de la 7ème partie	10.000.000
	Total du titre III	1.590.696.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Participation aux organismes internationaux	2.600.000.000
42-03	Coopération internationale	4.854.400.000
42-04	Action maghrébine	11.000.000
	Total de la 2ème partie	7.465.400.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités	2 000 000 000
	de stage — Frais de formation à l'étranger	3.800.000.000
	Total de la 3ème partie	3.800.000.000
	Total du titre IV	11.265.400.000
	Total de la sous-section I	12.856.096.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.11	Personnel — Rémunérations d'activité	515 150 000
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales	515.150.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses	4.900.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	37.000.000
31-14	Services à l'étranger — Personnel contractuel à l'étranger	3.300.000.000
	Total de la 1ère partie	8.752.150.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial	26.000.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale	810.000.000
	Total de la 3ème partie	836.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais	1.100.000.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier	315.000.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures	130.000.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes	807.000.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement	6.200.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile	381.000.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers	1.020.000.000
	Total de la 4ème partie	3.759.200.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles	280.000.000
	Total de la 5ème partie	280.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services à l'étranger — Frais de fonctionnement de nouveaux postes diplomatiques et consulaires	Mémoire
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses	365.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues	300.000.000
	Total de la 7ème partie	665.000.000
	Total du titre III	14.292.350.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger	90.000.000
	Total de la 6ème partie	90.000.000
	Total du titre IV	90.000.000
	Total de la sous-section II	14.382.350.000
	Total de la section I	27.238.446.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères	27.238.446.000

Décret exécutif n° 08-15 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au Chef du Gouvernement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard cent trois millions deux cent quatre-vingt-sept mille dinars (1.103.287.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au Chef du Gouvernement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, aux services du Chef du Gouvernement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales	102.486.000
31-02	Chef du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	121.000.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	35.758.000
	Total de la 1ère partie	259.244.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Chef du Gouvernement — Pensions de service et pour dommages corporels	3.000.000
	Total de la 2ème partie	3.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Chef du Gouvernement — Prestations à caractère familial	5.500.000
33-02	Chef du Gouvernement — Prestations facultatives	25.000
33-03	Chef du Gouvernement — Sécurité sociale	56.622.000
33-04	Chef du Gouvernement — Contribution aux œuvres sociales	6.157.000
	Total de la 3ème partie	68.304.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Chef du Gouvernement — Remboursement de frais	169.000.000
34-02	Chef du Gouvernement — Matériel et mobilier	5.500.000
34-03	Chef du Gouvernement — Fournitures	10.000.000
34-04	Chef du Gouvernement — Charges annexes	41.500.000
34-05	Chef du Gouvernement — Habillement	1.122.000
34-06	Chef du Gouvernement — Frais de fonctionnement de la résidence officielle du Chef du Gouvernement	1.600.000
34-07	Chef du Gouvernement — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers	500.000
34-08	Chef du Gouvernement — Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du Club des Pins	5.000.000
34-80	Chef du Gouvernement — Parc automobile	26.000.000
34-92	Chef du Gouvernement — Loyers	59.000.000
34-97	Chef du Gouvernement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	17.000
	Total de la 4ème partie	319.239.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Chef du Gouvernement — Entretien des immeubles	14.500.000
	Total de la 5ème partie	14.500.000

10	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06	29 Moharram 142 6 février 2008
TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Chef du Gouvernement — Dépenses diverses	5.000.000
37-02	Chef du Gouvernement — Organisation de conférences et séminaires	10.000.000
37-06	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger	6.000.000
37-08	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence	16.000.000
	Total de la 7ème partie	37.000.000
	Total du titre III	701.287.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Chef du Gouvernement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution à la résidence d'Etat du Sahel	400.000.000
	Total de la 4ème partie	400.000.000
	Total du titre IV	402.000.000
	Total de la sous-section I	1.103.287.000
	Total de la section I	1.103.287.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement	1.103.287.000

Décret exécutif n° 08-16 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent soixante-huit milliards six millions sept cent quarante trois mille dinars (268.006.743.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2008, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	216.241.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	254.014.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.083.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales	303.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	35.000
	Total de la 1ère partie	480.676.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	265.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	18.800.000
	Total de la 2ème partie	19.065.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	11 007 000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	11.887.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	560.000 117.564.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	10.921.000
	Total de la 3ème partie	140.932.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	92.270.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	9.200.000
34-05	Administration centrale — Habillement	800.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.286.000
34-92	Administration centrale — Loyers	11.414.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	131.880.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.210.000
	Total de la 5ème partie	1.210.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT)	41.000.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	420.000.000
36-04	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	31.000.000
36-05	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	51.000.000
36-06	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	41.000.000
36-07	Subvention à l'institut national de recherche criminalistique (INRC)	232.077.000
36-08	Subvention à l'école nationale d'administration (ENA)	283.000.000
	Total de la 6ème partie	1.099.077.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses	10.000.000
37-03	Administration centrale — Etat civil	285.000.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires	60.000.000
37-05	Administration centrale — Elections	3.150.000
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales	124.630.000.000
	Total de la 7ème partie	124.988.150.000
	Total du titre III	126.860.990.000
	1	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	354.094.000
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique.	60.000.000
	Total de la 3ème partie	414.094.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	220.000.000
	Total de la 4ème partie	220.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'événements calamiteux ou de sinistres	1.500.000.000
46-03	Indemnisation des victimes non salariées d'actes de terrorisme	7.000.000.000
46-04	Indemnisation des victimes et des ayants droit des victimes des événements ayant accompagné le mouvement pour le parachèvement de l'identité nationale	500.000.000
	Total de la 6ème partie	9.000.000.000
	Total du titre IV	9.634.094.000
	Total de la sous-section I	136.495.084.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	6.951.000.000
31-12 31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	3.191.000.000
51-15	et accessoires de salaires	212.000.000
	Total de la 1ère partie	10.354.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	5.360.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	349.000.000
	Total de la 2ème partie	354.360.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

TABLEAU ANNEAE (Suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	598.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.696.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.536.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	214.000.000
	Total de la 3ème partie	3.349.696.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	317.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	16.200.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	29.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	150.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	15.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	53.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	583.180.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	56.000.000
	Total de la 5ème partie	56.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
27.11	·	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayas	5.000.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba	400.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil	24.000.000
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Elections	12.000.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême Sud	280.000.000
	Total de la 7ème partie	321.400.000
	Total du titre III	15.018.636.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels	4.800.000
	Total de la 3ème partie	4.800.000
	Total du titre IV	4.800.000
	Total de la sous-section II	15.023.436.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations principales	1.319.000
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses	1.995.000
	Total de la 1ère partie	3.314.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	100.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial	60.000
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	828.000
	Total de la 3ème partie	888.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06

16

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de frais	304.000
	Total de la 4ème partie	304.000
	Total du titre III	4.606.000
	Total de la sous-section III	4.606.000
	SOUS-SECTION IV	
	CENTRE OPERATIONNEL NATIONAL D'AIDE A LA DECISION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Rémunérations principales	16.314.000
31-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Indemnités et allocations diverses	15.381.000
31-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.475.000
	Total de la 1ère partie	33.170.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations à caractère familial	1.300.000
33-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations facultatives	200.000
33-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Sécurité sociale	8.126.000
33-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Contribution aux œuvres sociales	300.000
	Total de la 3ème partie	9.926.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Remboursement de frais	2.115.000
34-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Matériel et mobilier	3.600.000
34-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Fournitures	1.160.000
34-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Charges annexes	450.000
34-55	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Habillement	50.000
34-57	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique des télécommunications	2.100.000
34-81	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Parc automobile	171.000
34-97	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	9.656.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Entretien des immeubles	11.000
	Total de la 5ème partie	11.000
	Total du titre III	53.063.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Formation et perfectionnement des personnels	200.000
	Total de la 3ème partie	200.000
	Total du titre IV	200.000
	Total de la sous-section IV	53.263.000
	Total de la section I	151.576.389.000

18	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06	29 Moharram 1429 6 février 2008
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales	27.000.000.000
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	33.878.105.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	83.400.000
	Total de la 1ère partie	60.961.505.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail	6.000.000
32-02	Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels	856.000.000
	Total de la 2ème partie	862.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial	1.200.000.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives	3.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	15.339.000.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales	1.094.000.000
	Total de la 3ème partie	17.636.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais	600.000.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier	800.000.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures	600.000.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes	1.600.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-05	Sûreté nationale — Habillement	1.800.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation	3.237.000.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	400.000.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection	560.000.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile	2.400.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers	64.000.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	3.000.000
	Total de la 4ème partie	12.064.000.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	400.000.000
	Total de la 5ème partie	400.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses	25.200.000
37-03	Sûreté nationale — Conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	30.200.000
	Total du titre III	91.953.705.000
ı	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	134.000.000
	Total de la 3ème partie	134.000.000
	Total du titre IV	134.000.000
	Total de la sous-section I	92.087.705.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	280.000.000
	Total de la 1ère partie	280.000.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de frais	136.000.000
34-12	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Matériel et mobilier	130.000.000
34-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Fournitures	508.500.000
34-14	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Charges annexes	100.000.000
34-16	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Alimentation	600.000.000
34-91	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Parc automobile	78.000.000
	Total de la 4ème partie	1.552.500.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	900.000.000
	Total de la 5ème partie	900.000.000
	Total du titre III	2.732.500.000
	Total de la sous-section II	2.732.500.000
	Total de la section II	94.820.205.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Protection civile — Rémunérations principales	6 500 000 000
31-01	Protection civile — Remunications principales	6.500.000.000 3.600.000.000
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	
	Total de la 1ère partie	5.000.000
		10.105.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail	2.750.000
32-02	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels	30.000.000
	Total de la 2ème partie	32.750.000
	7 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	32.730.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial	418.000.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives	2.660.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	2.750.000.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales	6.000.000
	Total de la 3ème partie	3.176.660.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais	94.000.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier	55.000.000
34-03	Protection civile — Fournitures	36.000.000
34-04	Protection civile — Charges annexes	313.000.000
34-05	Protection civile — Habillement	980.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation	50.000.000
34-90	Protection civile — Parc automobile	165.000.000
34-92	Protection civile — Loyers	1.400.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	1.694.410.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles	8.000.000
	Total de la 5ème partie	8.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	15.018.320.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

N <sup>os</sup> DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	80.000.000
	Total de la 3ème partie	80.000.000
	Total du titre IV	80.000.000
	Total de la sous-section I	15.098.320.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et accessoires de salaires	272.000.000
	Total de la 1ère partie	272.000.000
		272.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-14	Services déconcentrés de la protection civile — Contribution aux œuvres sociales	187.000.000
	Total de la 3ème partie	187.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la protection civile — Remboursement de frais	130.000.000
34-12	Services déconcentrés de la protection civile — Matériel et mobilier	14.400.000
34-13	Services déconcentrés de la protection civile — Fournitures	65.000.000
34-14	Services déconcentrés de la protection civile — Charges annexes	160.000.000
34-16	Services déconcentrés de la protection civile — Alimentation	730.000.000
34-91	Services déconcentrés de la protection civile — Parc automobile	213.000.000
34-93	Services déconcentrés de la protection civile — Loyers	6.000.000
	Total de la 4ème partie	1.318.400.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	115.000.000
	Total de la 5ème partie	115.000.000
	Total du titre III	1.892.400.000
	Total de la sous-section II	1.892.400.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Unité nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	70.200.000
	Total de la 1ère partie	70.200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-24	Unité nationale — Contribution aux œuvres sociales	9.000.000
	Total de la 3ème partie	9.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Unité nationale — Remboursement de frais	40.000.000
34-22	Unité nationale — Matériel et mobilier	8.000.000
34-23	Unité nationale — Fournitures	7.000.000
34-24	Unité nationale — Charges annexes	20.000.000
34-26	Unité nationale — Alimentation	90.000.000
24-81	Unité nationale — Parc automobile	70.000.000
34-87	Unité nationale — Frais de fonctionnement de la brigade canine	15.000.000
	Total de la 4ème partie	250.000.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Unité nationale — Entretien des immeubles	16.000.000
	Total de la 5ème partie	16.000.000
	Total du titre III	345.200.000
	Total de la sous-section III	345.200.000
	Total de la section III	17.335.920.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales	20.155.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	1.900.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.040.000
	Total de la 1ère partie	31.095.000
	3ème Partie	
22.21	Personnel — Charges sociales	2 0 5 7 0 0 0
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial	2.957.000
33-22	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	5.514.000
	Total de la 3ème partie	8.511.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais	523.000
34-21	Palais du Gouvernement — Kemboursement de trais	300.000
34-22	Palais du Gouvernement — Fournitures	700.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes	11.000.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement	200.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile	498.000
	Total de la 4ème partie	13.221.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles	20.600.000
	Total de la 5ème partie	20.600.000
	Total du titre III	73.427.000
	Total de la sous-section I	73.427.000
	Total de la section IV	73.427.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES		EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales	85.000.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	63.640.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.756.000
	Total de la 1ère partie	151.396.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	250.000
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	550.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	4.258.000
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	36.765.000
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	3.517.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais	15.000.000
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier	5.000.000
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures	4.800.000
34-04	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes	370.000.000
34-05	Direction générale des transmissions nationales — Habillement	417.000
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des	21,000,000
24.09	télécommunications.	21.000.000
34-08 34-90	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation  Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile	21.000.000 3.400.000
34-92	Direction générale des transmissions nationales — Lare automobile	50.000
34-96	Direction générale des transmissions nationales — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	11.000
	Total de la 4ème partie	440.678.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entration des immoubles et	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.700.000
	Total de la 5ème partie	3.700.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires	250.000
37-05	Direction générale des transmissions nationales — Elections	580.000
	Total de la 7ème partie	830.000
	Total du titre III	642.174.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	Total du titre IV	2.000.000
	Total de la sous-section I	644.174.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rémunérations principales	816.000.000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations	
	diverses	325.000.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	19.456.000
	Total de la 1ère partie	1.160.456.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	120.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.120.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	54.453.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	278.559.000
33-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	23.175.000
	Total de la 3ème partie	356.667.000
	4ème Partie	
24 11	Matériel et fonctionnement des services	20 400 000
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales —Remboursement de frais	29.400.000
34-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel et mobilier	10.000.000
34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures	17.000.000
34-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Charges annexes	18.000.000
34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales — Habillement	1.621.000
34-18	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation	7.200.000
34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications	14.000.000
34-91	Services déconcentrés des transmissions nationales — Parc automobile	5.000.000
	Services déconcentrés des transmissions nationales — Loyers	1.310.000
34-93		

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	5.280.000
	Total de la 5ème partie	5.280.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et séminaires	360.000
	Total de la 7ème partie	360.000
	Total du titre III	1.627.414.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	Total du titre IV	2.000.000
	Total de la sous-section II	1.629.414.000
	Total de la section VI	2.273.588.000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la garde communale — Rémunérations principales	41.991.000
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	42.979.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.677.000
	Total de la 1ère partie	87.647.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	400.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial	2.270.000
33-02	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives	110.000
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	20.518.000
33-04	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	2.100.000
	Total de la 3ème partie	24.998.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la garde communale — Remboursement de frais	8.650.000
34-02	Direction générale de la garde communale — Matériel et mobilier	7.900.000
34-03	Direction générale de la garde communale — Fournitures	5.400.000
34-04	Direction générale de la garde communale — Charges annexes	6.400.000
34-05	Direction générale de la garde communale — Habillement	1.200.000.000
34-07	Direction générale de la garde communale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	2.866.000
34-08	Direction générale de la garde communale — Matériel de prévention et de protection	222.000.000
34-90	Direction générale de la garde communale — Parc automobile	1.424.000
34-97	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	13.000
	Total de la 4ème partie	1.454.653.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.800.000
	Total de la 5ème partie	4.800.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la garde communale — Dépenses diverses	200.000
37-04	Direction générale de la garde communale — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	700.000
	Total du titre III	1.573.198.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	_
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	28.460.000
	Total de la 3ème partie	28.460.000
	Total du titre IV	28.460.000
	Total de la sous-section I	1.601.658.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations	
	principales	117.432.000
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	67.457.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	14.184.000
	Total de la 1ère partie	199.073.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000
	Total de la 2ème partie	200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère familial	6.500.000
33-12	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	45.375.000
33-14	Services déconcentrés de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	2.824.000
	Total de la 3ème partie	55.179.000
	Total de la Sellie parde	55.177.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de frais	34.344.000
34-12	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier	6.500.000
34-13	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures	7.000.000
34-14	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes	13.000.000
34-15	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement	489.000
34-91	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile	3.154.000
34-93	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers	657.000
34-98	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	65.624.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	Total du titre III	325.076.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	480.000
	Total de la 3ème partie	480.000
	Total du titre IV	480.000
	Total de la sous-section II	325.556.000
	Total de la section VII	1.927.214.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	268.006.743.000

Décret exécutif n° 08-17 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la justice, garde des sceaux.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-sept milliards quarante-trois millions cent quarante et un mille dinars (27.043.141.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la justice, garde des sceaux, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la justice, garde des sceaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de la justice, garde des sceaux

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	215.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	150.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.032.000
	Total de la 1ère partie	366.032.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	50.000.000
	Total de la 2ème partie	50.500.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.790.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	90.342.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.224.000
	Total de la 3ème partie	101.556.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	65.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.200.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	18.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	400.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	680.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.800.000
34-92	Administration centrale — Loyers	23.572.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	516.262.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	26.804.000
	Total de la 5ème partie	26.804.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM)	508.515.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG)	27.100.000
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats	84.200.000
36-05	Subvention de fonctionnement à l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie	119.479.000
	Total de la 6ème partie	739.294.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
25 24	<u> </u>	
37-01	Administration centrale — Frais d'organisation des conférences et séminaires	6.300.000
37-10	Administration centrale — Frais de mise en œuvre de la réforme de la justice	180.000.000
	Total de la 7ème partie	186.300.000
	Total du titre III	1.986.748.000

Nos DES		CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
45-01	Frais de formation	150.000.000
	Total de la 3ème partie	150.000.000
	Total du titre IV	150.000.000
	Total de la sous-section I	2.136.748.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales	4.963.000.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	2.985.000.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	157.484.000
	Total de la 1ère partie	8.105.484.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services judiciaires — Prestations à caractère familial	162.000.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	1.919.680.000
33-14	Services judiciaires — Contribution aux œuvres sociales	176.000.000
	Total de la 3ème partie	2.257.680.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais	80.000.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier	126.000.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures	210.000.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes	300.000.000
34-15	Services judiciaires — Habillement	13.000.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile	42.390.000
34-93	Services judiciaires — Loyers	40.000.000
34-98	Services judiciaires — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	812.390.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles	170.000.000
	Total de la 5ème partie	170.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle	300.000.000
	Total de la 7ème partie	300.000.000
	Total du titre III	11.645.554.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services judiciaires — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	210.000.000
	Total de la 3ème partie	210.000.000
	Total du titre IV	210.000.000
	Total de la sous-section II	11.855.554.000
	Total de la section I	13.992.302.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales	61.500.000
31-21	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses	49.100.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	4.426.000
		113.020.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32.22		
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de service et pour dommages corporels	47.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial	2.216.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives	200.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	37.238.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales	2.969.000
	Total de la 3ème partie	42.623.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais	8.400.000
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier	1.500.000
34-23	Administration pénitentiaire — Fournitures	5.610.000
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes	13.000.000
34-25	Administration pénitentiaire — Habillement	68.000
34-26	Administration pénitentiaire — Armement	20.000.000
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile	1.305.000
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers	200.000
34-98	Administration pénitentiaire — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	50.093.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles	5.273.000
	Total de la 5ème partie	5.273.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)	65.000.000
	Total de la 6ème partie	65.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires	6.000.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses	1.000.000
37-24	Administration pénitentiaire — Frais de fonctionnement du comité interministériel de coordination des activités et de réinsertion sociale des	12 000 000
	détenus	12.000.000
	Total de la 7ème partie	19.000.000
	Total du titre III	344.015.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	35.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative, culturelle et sportive en faveur des détenus	55.000.000
	Total de la 3ème partie	90.000.000
	Total du titre IV	90.000.000
	Total de la sous-section I	434.015.000
	SOUS-SECTION II ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
21.21		2 640 262 000
31-31 31-32	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales  Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses	3.649.262.000 2.556.992.000
31-32	Total de la 1ère partie	6.206.254.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail	280.000
	Total de la 2ème partie	280.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial	209.000.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	1.427.040.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales	131.754.000
	Total de la 3ème partie	1.767.794.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais	66.000.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier	136.500.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures	70.000.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes	390.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement	314.000.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation	2.181.538.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie, de couchage et de cantine	286.000.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage	100.000.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène	523.633.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile	73.575.000
34-92	Etablissements pénitentiaires — Loyers	850.000
	Total de la 4ème partie	4.142.096.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles	376.200.000
	Total de la 5ème partie	376.200.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle	2.000.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires de milieu ouvert	30.000.000
37-35	Etablissements pénitentiaires — Frais de fonctionnement du juge d'application des peines	4.200.000
	Total de la 7ème partie	36.200.000
	Total du titre III	12.528.824.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-31	Etablissements pénitentiaires — Aide financière et sociale au profit des détenus démunis	88.000.000
	Total de la 6ème partie	88.000.000
	Total du titre IV	88.000.000
	Total de la sous-section II	12.616.824.000
	Total de la section II	13.050.839.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	27.043.141.000

Décret exécutif n° 08-18 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2008, au ministre des finances.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente-deux milliards sept cent dix-huit millions neuf cent vingt-huit mille dinars (32.718.928.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des finances, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre des finances

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	210.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	215.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	18.000.000
	Total de la 1ère partie	443.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	970.000
	Total de la 2ème partie	1.170.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.350.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	99.250.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	10.870.000
	Total de la 3ème partie	116.495.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	67.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	10.200.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	13.156.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	87.200.000
34-05	Administration centrale — Habillement	1.225.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.750.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	191.441.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	137.000.000
	Total de la 5ème partie	137.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	75.000.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	1.314.900.000
36-06	Subvention à la cellule de traitement du renseignement financier	40.000.000
	Total de la 6ème partie	1.429.900.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	308.122.000
	Total de la 7ème partie	314.122.000
	1	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-03	Administration centrale — Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	400.000
	Total de la 2ème partie	400.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	134.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique	2.000.000
	Total de la 3ème partie	136.000.000
	Total du titre IV	136.400.000
	Total de la sous-section I	2.769.528.000
	Total de la section I	2.769.528.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.01	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-02	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales  Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses	95.876.000 43.000.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.000.000
	Total de la 1ère partie	144.876.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages corporels	225.000
	Total de la 2ème partie	225.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial	3.500.000
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	34.445.000
33-04	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales	3.152.000
	Total de la 3ème partie	41.117.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais	23.000.000
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier	10.000.000
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures	27.000.000
34-04	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes	220.000.000
34-05	Direction générale de la comptabilité — Habillement	392.000
34-90	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile	3.160.000
34-92	Direction générale de la comptabilité — Loyers	400.000
34-97	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	283.962.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles	7.500.000
	Total de la 5ème partie	7.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires	1.000.000
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil	
	national de la comptabilité	11.477.000
	Total de la 7ème partie	12.477.000
	Total du titre III	490.157.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	100.000.000
	Total de la 3ème partie	100.000.000
	Total du titre IV	
		100.000.000
	Total de la sous-section I	590.157.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions régionales du Trésor — Rémunérations principales	2.182.180.000
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	1.298.160.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	
		118.150.000
	Total de la 1ère partie	3.598.490.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail	166.000
32-12	Directions régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	2.240.000
	Total de la 2ème partie	2.406.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions régionales du Trésor — Prestations à caractère familial	142.000.000
33-12	Directions régionales du Trésor — Prestations facultatives	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	870.085.000
33-14	Directions régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales	80.571.000
	Total de la 3ème partie	1.092.916.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions régionales du Trésor — Remboursement de frais	60.000.000
34-12	Directions régionales du Trésor — Matériel et mobilier	38.909.000
34-13	Directions régionales du Trésor — Fournitures	100.560.000
34-14	Directions régionales du Trésor — Charges annexes	190.000.000
34-15	Directions régionales du Trésor — Habillement	2.360.000
34-91	Directions régionales du Trésor — Parc automobile	16.320.000
34-93	Directions régionales du Trésor — Loyers	2.791.000
34-98	Directions régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	410.990.000

4	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06	29 Moharram 1429 6 février 2008
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du Trésor— Entretien des immeubles	63.360.000
	Total de la 5ème partie	63.360.000
	Total du titre III	5.168.162.000
	Total de la sous-section II	
	Total de la sous-section II	5.168.162.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.790.000
	Total de la 1ère partie	3.790.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers— Fournitures	600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	700.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	60.000
	Total de la 4ème partie	1.360.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	600.000
	Total de la 5ème partie	600.000
	Total du titre III	5.750.000

Total de la sous-section III.....

Total de la section II....

5.750.000

5.764.069.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales	2.670.201.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations	2.070.201.000
_	diverses	1.770.000.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	60.559.000
	Total de la 1ère partie	4.500.760.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail	1.665.000
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages corporels	17.850.000
	Total de la 2ème partie	19.515.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractère familial	178.000.000
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives	400.000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	1.108.551.000
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales	108.009.000
	Total de la 3ème partie	1.394.960.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais	35.000.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier	7.000.000
34-03	Direction générale des douanes — Fournitures	10.000.000
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes	10.000.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement	50.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation	584.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile	9.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	122.094.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles	6.500.000
	Total de la 5ème partie	6.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses	500.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires	3.000.000
	Total de la 7ème partie	3.500.000
	Total du titre III	6.047.329.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	60.000.000
	Total de la 3ème partie	60.000.000
	Total du titre IV	60.000.000
	Total de la sous-section I	=
	Total de la sous-section I	6.107.329.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais	55.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier	52.000.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures	63.000.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes	200.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement	400.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation	128.500.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile	109.610.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers	14.000.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	622.520.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles	60.000.000
	Total de la 5ème partie	60.000.000
	Total du titre III	682.520.000
	Total de la sous-section II	682.520.000
	Total de la section III	6.789.849.000
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des impôts — Rémunérations principales	265.972.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	160.182.000
	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	14 771 000
31-03	et decessores de salaires.	14.771.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial	11.500.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	106.039.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales	10.425.000
	Total de la 3ème partie	128.004.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais	100.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier	23.920.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures	262.500.000
34-04	Direction générale des impôts — Charges annexes	39.500.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement	1.000.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile	12.500.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	440.430.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles	16.500.000
	Total de la 5ème partie	16.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires	7.000.000
	Total de la 7ème partie	7.000.000
	Total du titre III	1.032.924.000

TITRE IV   INTERVENTIONS PUBLIQUES   3ème Partie   Action éducative et culturelle	000
Action éducative et culturelle	000
Action éducative et culturelle  Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation	000
Présalaires — Frais de formation	000
Total du titre IV	000
SOUS-SECTION II  SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  lère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité  31-11  Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	
SOUS-SECTION II  SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité  31-11  Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	000
TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité  31-11  Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	
TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité  31-11 Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	
1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité  31-11 Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	
Personnel — Rémunérations d'activité  31-11 Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	
31-11 Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	
Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	
Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	000
Salaires et accessoires de salaires	000
	000
2ème Partie	000
Personnel — Pensions et allocations	
32-11 Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail	000
32-12 Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	000
Total de la 2ème partie	000
3ème Partie	
Personnel — Charges sociales	
33-11 Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial	000
33-12 Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives	
33-13 Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	
33-14 Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales	
Total de la 3ème partie	000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais	134.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier	127.000.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures	112.000.000
34-14	Services déconcentrés des impôts— Charges annexes	126.000.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement	5.112.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile	43.510.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers	29.000.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	577.622.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles	119.000.000
	Total de la 5ème partie	119.000.000
	Total du titre III	9.095.263.000
	Total de la sous-section II	9.095.263.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	101.328.000
	Total de la 1ère partie	101.328.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	9.238.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	73.000.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	691.000
	Total de la 4ème partie	82.929.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	50.000.000
	Total de la 5ème partie	50.000.000
	Total du titre III	234.257.000
	Total de la sous-section III	234.257.000
	Total de la section IV	10.482.444.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales	51.850.000
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses.	29.000.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.416.000
	Total de la 1ère partie	86.266.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial	2.202.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	19.759.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	2.013.000
	Total de la 3ème partie	23.994.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais	17.000.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier	4.532.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures	5.459.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes	3.400.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement	255.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile	3.690.000
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	34.346.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires	10.000.000
	Total de la 7ème partie	10.000.000
	Total du titre III	158.616.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	50.000.000
	Total de la 3ème partie	50.000.000
	Total du titre IV	50.000.000
	Total de la sous-section I	208.616.000

#### 29 Moharram 1429 6 février 2008

	TABLETTE ATTACKE (Suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11 31-12	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales  Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations	1.587.179.000
31-13	diverses  Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	917.786.000 194.000.000
	Total de la 1ère partie	2.698.965.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32-11 32-12	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail  Services déconcentrés du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000 20.000
	Total de la 2ème partie	120.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère familial	101.700.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives	300.000
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	624.000.000
33-14	Services déconcentrés du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	69.727.000
	Total de la 3ème partie	795.727.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais	60.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national — Matériel et mobilier	46.789.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures	58.916.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges annexes	60.049.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national — Habillement	3.784.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile	40.519.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers	6.000.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	276.067.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06

#### 54

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles	31.000.000
	Total de la 5ème partie	31.000.000
	Total du titre III	3.801.879.000
	Total de la sous-section II	3.801.879.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	14.713.000
	Total de la 1ère partie	14.713.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	620.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	8.240.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	190.000
	Total de la 4ème partie	9.050.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	6.000.000
	Total de la 5ème partie	6.000.000
	Total du titre III	29.763.000
	Total de la sous-section III	29.763.000
	Total de la section V	4.040.258.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales	143.090.000
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	137.000.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires	
	et accessoires de salaires	3.693.000
	Total de la 1ère partie	283.783.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	110.000
	Total de la 2ème partie	110.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial	4.900.000
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives	39.000
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	52.876.000
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales	4.624.000
	Total de la 3ème partie	62.439.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais	8.000.000
34-01	Direction générale du budget — Matériel et mobilier	6.400.000
34-03	Direction générale du budget — Fournitures	6.700.000
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes	2.200.000
34-05	Direction générale du budget — Habillement	234.000
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile	3.800.000
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	27.344.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles	1.000.000
	Total de la 5ème partie	1.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires	2.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de finances	5.000.000
37-04	Direction générale du budget — Frais de fonctionnement du fonds spécial de retraite des cadres supérieurs de la nation	5.000.000
37-05	Direction générale du budget — Etudes	300.000.000
	Total de la 7ème partie	312.000.000
	Total du titre III	686.676.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	50.000.000
	Total de la 3ème partie	50.000.000
	Total du titre IV	50.000.000
	Total de la sous-section I	736.676.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales	295.852.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses	163.000.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	20.100.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial	16.400.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	112.973.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales	10.951.000
	Total de la 3ème partie	140.394.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du budget— Remboursement de frais	15.000.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier	9.000.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures	7.880.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes	15.340.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement	459.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile	945.000
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	50.639.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles	2.960.000
	Total de la 5ème partie	2.960.000
	Total du titre III	673.010.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	Total du titre IV	8.000.000
	Total de la sous-section II	681.010.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET – EQUIPEMENT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales	220, 102,000
31-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Indemnités et allocations diverses	328.192.000 179.000.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	28.118.000
	Total de la 1ère partie	535.310.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Pensions de service et pour dommages corporels	387.000
	Total de la 2ème partie	402.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations à caractère familial	25 (00 000
33-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations facultatives	25.600.000 48.000
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale	125.230.000
33-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Contribution aux œuvres	
	sociales  Total de la 3ème partie	11.795.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Remboursement de frais	15.000.000
34-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Matériel et mobilier	9.000.000
34-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Fournitures	7.300.000
34-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Charges annexes	20.000.000
34-25	Services déconcentrés du budget — Equipement — Habillement	888.000
34-81	Services déconcentrés du budget — Equipement — Parc automobile	3.525.000
34-95	Services déconcentrés du budget — Equipement — Loyers	1.500.000
34-96	Services déconcentrés du budget — Equipement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	250.000
	Total de la 4ème partie	57.463.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Entretien des immeubles	7.400.000
	Total de la 5ème partie	7.400.000
	Total du titre III	763.248.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	Total du titre IV	5.000.000
	Total de la sous-section III	768.248.000
	Total de la section VI	2.185.934.000
	SECTION VII	
	INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
21.61		06.470.000
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales	96.470.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	88.677.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.394.000
	Total de la 1ère partie	189.541.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial	2.721.000
33-02	Inspection générale des finances — Prestations facultatives	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	39.000.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales	4.267.000
	Total de la 3ème partie	46.018.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais	34.170.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier	1.100.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures	2.500.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes	3.300.000
34-05	Inspection générale des finances — Habillement	220.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile	1.000.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers	50.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	42.350.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles	1.000.000
	Total de la 5ème partie	1.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Inspection générale des finances — Conférences et séminaires	1.750.000
	Total de la 7ème partie	1.750.000
	Total du titre III	280.669.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	6.000.000
		6.000.000
	Total de la 3ème partie	6.000.000
	Total du titre IV	
	Total de la sous-section I	286.669.000
	Total de la section VII	286.669.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA	
	SECTION VIII		
	COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTIVE		
	SOUS-SECTION I		
	SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	31.412.000	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	37.961.000	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.700.000	
	Total de la 1ère partie	71.073.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	5.000	
	Total de la 2ème partie	5.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.300.000	
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	15.000	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	17.334.000	
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	827.000	
	Total de la 3ème partie	19.476.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	3.630.000	
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.352.000	
34-03	Administration centrale — Fournitures	1.478.000	
34-04	Administration centrale — Charges annexes	4.050.000	
34-05	Administration centrale — Habillement	111.000	
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.800.000	
34-92	Administration centrale — Loyers	350.000	
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	12.781.000	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06	29 Moharram 1429 6 février 2008
TABLEAU ANNEXE (suite)	
LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
5ème Partie	
Travaux d'entretien	
Administration centrale — Entretien des immeubles	848.000
Total de la 5ème partie	848.000
6ème Partie	
Subventions de fonctionnement	
Subvention à l'office national des statistiques (ONS)	291.594.000
Total de la 6ème partie	291.594.000
7ème Partie	
Dépenses diverses	
Conseil national de la statistique (C.N.S) — Frais de fonctionnement	2.400.000
Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
Total de la 7ème partie	3.400.000
Total du titre III	399.177.000
TITRE IV	
INTERVENTIONS PUBLIQUES	
3ème Partie	
Action éducative et culturelle	
Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
Frais de formation	1.000.000
Total de la 3ème partie	1.000.000
Total du titre IV	1.000.000
Tallia la como con d'on I	

400.177.000

400.177.000

32.718.928.000

Total de la sous-section I.....

Total de la section VIII.....

Total des crédits ouverts au ministre des finances.....

62

Nos DES **CHAPITRES** 

35-01

36-01

37-01

37-02

43-01

Décret exécutif n° 08-19 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'énergie et des mines.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) :

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards sept cent quatre-vingt-quatorze million deux cent quatre mille dinars (5.794.204.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'énergie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie et des mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de l'énergie et des mines

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	116.266.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	68.846.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.110.000
	Total de la 1ère partie	191.222.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	45.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	20.000.000
	Total de la 2ème partie	20.045.000

29	M	oha	rram	1429
6 f	évi	rier	2008	

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06

64

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.962.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	44.974.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.172.000
	Total de la 3ème partie	53.168.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	85.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	10.200.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	36.300.000
34-05	Administration centrale — Habillement	544.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.150.000
34-92	Administration centrale — Loyers	25.620.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	169.824.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	8.470.000
	Total de la 5ème partie	8.470.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	80.000.000
37-03	Administration centrale — Règlement des créances détenues par SONELGAZ sur les tiers au titre de l'exercice 2004	1.015.000.000
	Total de la 7ème partie	1.095.000.000
	Total du titre III	1.537.729.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)				
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA			
	TITRE IV				
	INTERVENTIONS PUBLIQUES				
	2ème Partie				
	Action internationale				
42-01	Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	15.800.000			
42-02	Contribution à l'institut des ressources non renouvelables	80.000.000			
	Total de la 2ème partie	95.800.000			
	3ème Partie				
	Action éducative et culturelle				
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	20.000.000			
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique	50.000.000			
	Total de la 3ème partie	70.000.000			
	45 D -45	70.000.000			
	4ème Partie  Action économique — Encouragements et interventions				
44-03	Administration centrale — Contribution à l'office national de la recherche				
44-03	géologique et minière	27.000.000			
44-04	Contribution à l'établissement de la nouvelle ville de Hassi Messaoud	200.000.000			
44-12	Subvention à l'école des mines d'El Abed	50.000.000			
44-13	Contribution au commissariat à l'énergie atomique (C.O.M.E.N.A.)	1.290.000.000			
	Total de la 4ème partie	1.567.000.000			
	6ème Partie				
	Action sociale — Assistance et solidarité				
46-04	Compensation au titre de la réduction de la facturation de l'électricité dans les régions du Sud	1.460.000.000			
	Total de la 6ème partie	1.460.000.000			
	Total du titre IV	3.192.800.000			
	Total de la sous-section I	4.730.529.000			
	SOUS-SECTION II				
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT				
	TITRE III				
	MOYENS DES SERVICES				
	1ère Partie				
	Personnel — Rémunérations d'activité				
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	482.098.000			
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	208.212.000			
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	26.174.000			
	Total de la 1ère partie	716.484.000			

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents de travail	240.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.370.000
	Total de la 2ème partie	1.610.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	31.800.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	174.566.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	14.419.000
	Total de la 3ème partie	221.185.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	28.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	21.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	37.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.686.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	11.550.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	60.000
	Total de la 4ème partie	110.396.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	14.000.000
	Total de la 5ème partie	14.000.000
	Total du titre III	1.063.675.000
	Total de la sous-section II	1.063.675.000
	Total de la section I	5.794.204.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	5.794.204.000

Décret exécutif n° 08-20 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des ressources en eau.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix milliards deux cent quatre-vingt-quatre millions quatre-vingt-treize mille dinars (10.284.093.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des ressources en eau, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des ressources en eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre des ressources en eau

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	106.500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	65.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	13.000.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	900.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	400.000
	Total de la 1ère partie	185.800.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	180.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.000
	Total de la 2ème partie	181.000
	l	

29	Mo	oha	rram	1429
6 f	évr	ier	2008	

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06

**68** 

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	50.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	42.800.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.677.000
	Total de la 3ème partie	53.527.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	72.025.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	69.941.000
34-05	Administration centrale — Habillement	488.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.322.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	154.418.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	11.000.000
	Total de la 5ème partie	11.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)	365.342.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)	109.521.000
	Total de la 6ème partie	474.863.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06

#### 69

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES		EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	1.000.000
	Total du titre III	880.789.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	13.560.000
	Total de la 3ème partie	13.560.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Administration centrale — Dotation au titre des sujétions de service public pour la gestion déléguée des services publics de l'eau et de l'assainissement de la wilaya d'Alger	4.579.000.000
	Total de la 4ème partie	4.579.000.000
	Total du titre IV	4.592.560.000
	Total de la sous-section I	5.473.349.000
	COLIC SECTION II	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rémunérations principales	1.552.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Indemnités et allocations diverses	628.660.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	95.440.000
	Total de la 1ère partie	2.276.100.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rentes d'accidents du travail	3.158.000
32-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Pensions de service et pour dommages corporels	7.200.000
	Total de la 2ème partie	10.358.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations à caractère familial	120.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique —Sécurité sociale	546.965.000
33-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Contribution aux œuvres sociales	53.440.000
	Total de la 3ème partie	721.365.000
		, 21,0 00,000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Remboursement de frais	70,000,000
34-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Matériel et mobilier	70.000.000
34-12 34-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Fournitures	36.644.000
		30.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Charges annexes	70.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'hydraulique —Habillement	6.226.000
34-91	Services déconcentrés de l'hydraulique —Parc automobile	125.138.000
34-93	Services déconcentrés de l'hydraulique — Loyers	3.080.000
34-98	Services déconcentrés de l'hydraulique —Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	341.568.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des immeubles	50.000.000
	Total de la 5ème partie	50.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Protection des sites stratégiques	1.411.353.000
	Total de la 7ème partie	1.411.353.000
	Total du titre III	4.810.744.000
	Total de la sous-section II	4.810.744.000
	Total de la section I	10.284.093.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau	10.284.093.000

Décret exécutif n° 08-21 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf cent quatre-vingt dix neuf millions six cent quatre-vingt-quinze mille dinars (999.695.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie et de la promotion des investissements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	176.700.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	144.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	14.735.000
	Total de la 1ère partie	336.035.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	21.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	2.500.000 2.521.000
	3ème Partie	2.321.000
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.300.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	154.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	79.980.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.550.000
	Total de la 3ème partie	91.984.000

29 Moharram 1429 6 février 2008
CREDITS OUVERTS EN DA
78.000.000
5.878.000
13.470.000
41.074.000
534.000
5.825.000
2.492.000
20.000
147.293.000
16.000.000
16.000.000
228.690.000
115.172.000
343.862.000
6.000.000
3.000.000
9.000.000
946.695.000

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06

72

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	78.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.878.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	13.470.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	41.074.000
34-05	Administration centrale — Habillement	534.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.825.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.492.000
34-97	Administration centrale — Eoyers	2.472.000
3 <del>4</del> -91	dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	147.293.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	16.000.000
	Total de la 5ème partie	16.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	228.690.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	115.172.000
	Total de la 6ème partie	343.862.000
	7ème Partie	2 12.002.000
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
37-01	Administration centrale — Dépenses relatives au prix algérien de la qualité	3.000.000
37-03	Total de la 7ème partie	
	Total du titre III	9.000.000
		946.695.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
42.01	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000
	4ème Partie	2.000.000
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.A.N.O.R)	40.000.000
44-05	Contribution à l'institut national algérien de propriété industrielle (IN.A.P.I)	10.000.000
	Total de la 4ème partie	50.000.000
	Total du titre IV	53.000.000
	Total de la sous-section I	999.695.000
	Total de la section I	999.695.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements	999.695.000

Décret exécutif n° 08-22 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008 au ministre du commerce.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six milliards deux cent soixante-dix-sept millions cent vingt six mille dinars (6.277.126.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre du commerce

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	133.415.000
31-02 31-03	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	92.135.000
31-03	accessoires de salaires	5.877.000
	Total de la 1ère partie	231.427.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	120.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	328.000
	Total de la 2ème partie	448.000
	•	•

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3,900,000
33-01	Administration centrale — Prestations facultatives	250.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	54.320.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.863.000
22 01	Total de la 3ème partie	63.333.000
	4ème Partie	05.555.000
	Matériel et fonctionnement des services	
24.01		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	42.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.080.000
34-03		19.760.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	30.000.000
34-05	Administration centrale — Habiliement	352.000
34-06	dépliants	15.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.633.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	
	dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	113.235.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
25.04		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.000.000
	Total de la 5ème partie	6.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
26.01		
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX)	98.011.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E)	248.500.000
	Total de la 6ème partie	346.511.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	12 500 000
	Administration centrale — Conferences et seminaires	12.500.000
37-03	l'organisation mondiale du commerce	45.000.000
37-04	Administration centrale — Etudes.	10.000.000
2, 31	Total de la 7ème partie	67.500.000
	_	
	Total du titre III	828.454.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

75

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	52.220.000
	Total de la 3ème partie	52.220.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contributions aux chambres régionales de commerce et d'industrie (C.R.C.I)	15.000.000
44-03	Contribution à la chambre algérienne de commerce et d'industrie (C.A.C.I)	35.000.000
44-05	Contributions aux associations d'utilité publique	10.000.000
	Total de la 4ème partie	60.000.000
	6ème Partie	
46.02	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Contributions aux fonds de compensation des frais de transport	2.500.000.000
	Total de la 6ème partie	2.500.000.000
	Total du titre IV	2.612.220.000
	Total de la sous-section I	3.440.674.000
	SOUS-SECTION II DIRECTIONS DE WILAYA DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions de wilaya du commerce – Rémunérations principales	1.094.644.000
31-12	Directions de wilaya du commerce — Indemnités et allocations diverses	729.610.000
31-13	Directions de wilaya du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	45.260.000
	Total de la 1ère partie	1.869.514.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions de wilaya du commerce — Rentes d'accidents du travail	63.000
32-12	Directions de wilaya du commerce — Pensions de service et pour dommages corporels	1.518.000
	Total de la 2ème partie	1.581.000

29	Mo	oha	rram	ı	1429
6 f	évr	ier	2008	3	

**76** 

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions de wilaya du commerce — Prestations à caractère familial	72.885.000
33-12	Directions de wilaya du commerce — Prestations facultatives	480.000
33-13	Directions de wilaya du commerce — Sécurité sociale	454.911.000
33-14	Directions de wilaya du commerce — Contribution aux œuvres sociales	40.000.000
	Total de la 3ème partie	568.276.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions de wilaya du commerce — Remboursement de frais	40.000.000
34-12	Directions de wilaya du commerce — Matériel et mobilier	12.000.000
34-13	Directions de wilaya du commerce — Fournitures	30.000.000
34-14	Directions de wilaya du commerce — Charges annexes	31.680.000
34-15	Directions de wilaya du commerce — Habillement	2.153.000
34-91	Directions de wilaya du commerce — Parc automobile	15.000.000
34-93	Directions de wilaya du commerce — Loyers	4.080.000
34-97	Directions de wilaya du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	134.923.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions de wilaya du commerce — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	Total du titre III	2.581.294.000
	Total de la sous-section II	2.581.294.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Directions régionales du commerce — Rémunérations principales	101.405.000
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses	65.254.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.306.000
	Total de la 1ère partie	173.965.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Directions régionales du commerce — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Directions régionales du commerce — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	15.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Directions régionales du commerce — Prestations à caractère familial	3.795.000
33-22	Directions régionales du commerce — Prestations facultatives	90.000
33-23	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale	41.449.000
33-24	Directions régionales du commerce — Contribution aux œuvres sociales	3.700.000
	Total de la 3ème partie	49.034.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Directions régionales du commerce — Remboursement de frais	9.000.000
34-22	Directions régionales du commerce — Matériel et mobilier	4.849.000
34-23	Directions régionales du commerce— Fournitures	5.000.000
34-24	Directions régionales du commerce — Charges annexes	7.000.000
34-25	Directions régionales du commerce — Habillement	373.000
34-92	Directions régionales du commerce — Parc automobile	3.135.000
34-94	Directions régionales du commerce — Loyers	1.277.000
34-98	Directions régionales du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	30.644.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Directions régionales du commerce — Entretien des immeubles	1.500.000
	Total de la 5ème partie	1.500.000
	Total du titre III	255.158.000
	Total de la sous-section III	255.158.000
	Total de la section I	6.277.126.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	6.277.126.000

Décret exécutif n° 08-23 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix milliards cinq cent cinquante-deux millions six cent mille dinars (10.552.600.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre des affaires religieuses et des wakfs

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	71.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	41.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.500.000
	Total de la 1ère partie	119.500.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	11.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.402.000
	Total de la 2ème partie	2.413.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.300.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	80.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	28.600.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.804.000
	Total de la 3ème partie	35.784.000

Nos DES		CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	14.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	9.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	260.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.900.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.324.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	5.000
	Total de la 4ème partie	34.389.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.500.000
33 01	Total de la 5ème partie	6.500.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte	242.000.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	95.000.000
	Total de la 6ème partie	337.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
	Total de la 7ème partie	6.000.000
	Total du titre III	541.586.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Administration centrale — Action internationale	91.000.000
42-02	Administration centrale — Frais d'encadrement de l'activité cultuelle et culturelle en faveur de l'émigration	347.000.000
	Total de la 2ème partie	438.000.000

29 Moharran	n 1429
6 février 2008	8

80

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint et d'ouvrages retraçant les séminaires sur la pensée islamique	2.500.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation de concours de récitants du Coran	43.000.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs	5.000.000
43-04	Administration centrale — Frais de confection de la revue « Rissalat El Masdjed »	15.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran	11.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée	20.000.000
43-22	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	70.000.000
	Total de la 3ème partie	166.500.000
	Total du titre IV	604.500.000
	Total de la sous-section I	1.146.086.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	4.600.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.950.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	367.919.000
	Total de la 1ère partie	6.917.919.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	32.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	21.743.000
	Total de la 2ème partie	21.775.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	596.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.642.940.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	140.000.000
	Total de la 3ème partie	2.379.440.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	25.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.800.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	13.200.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	26.700.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.250.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.630.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	77.380.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	10.000.000
	Total de la 5ème partie	10.000.000
	Total du titre III	9.406.514.000
	Total de la sous-section II	9.406.514.000
	Total de la section I	10.552.600.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs	10.552.600.000

Décret exécutif n° 08-24 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des moudjahidine.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent trente-trois milliards deux cent quarante-trois millions deux cent vingt-cinq mille dinars (133.243.225.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre des moudjahidine

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	91.425.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	43.700.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	13.440.000
	Total de la 1ère partie	148.565.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	180.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	70.000
	Total de la 2ème partie	250.000

Nos DES		CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.497.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	585.660.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.200.000
	Total de la 3ème partie	594.427.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	11.400.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.798.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	39.600.000
34-05	Administration centrale — Habillement	255.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.380.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	74.843.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.380.000
	Total de la 5ème partie	4.380.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale	96.000.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du moudjahid	145.500.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine	244.600.000
	Total de la 6ème partie	486.100.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

84

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.865.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	40.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques	1.000.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives au prix du 1er novembre 1954	1.000.000
37-09	Dépenses relatives à la préparation et à l'organisation du 45ème anniversaire de l'Indépendance	300.000.000
	Total de la 7ème partie	349.865.000
	Total du titre III	1.658.430.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	4.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre	1.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale	80.000.000
	Total de la 3ème partie	85.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et de la révolution du 1er novembre 1954	80.200.000
	Total de la 4ème partie	80.200.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles	97.397.000.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport des moudjahidine et ayants droit.	710.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine	170.000.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux	7.400.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas	500.000
46-07	Complément différentiel de retraite servie aux moudjahidine	32.500.000.000
	Total de la 6ème partie	130.784.900.000
	Total du titre IV	130.950.100.000
	Total de la sous-section I	132.608.530.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	275.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	120.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	30.875.000
	Total de la 1ère partie	425.875.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	723.000
	Total de la 2ème partie	923.000

29 Moharran	n 1429
6 février 2008	8

86

Nos DES	TIDELLEG	CREDITS OUVERT
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	21.607.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	98.700.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	9.300.000
	Total de la 3ème partie	130.107.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	13.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	11.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	11.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	15.400.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	680.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.360.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.750.000
	Total de la 4ème partie	57.690.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	7.200.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de chouhada	8.000.000
	Total de la 5ème partie	15.200.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
27.10		
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification et entretien des lieux historiques	2.500.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	2.400.000
	Total de la 7ème partie	4.900.000
	Total du titre III	634.695.000
	Total de la sous-section II	634.695.000
	Total de la section I	133.243.225.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	133.243.225.000

Décret exécutif n° 08-25 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards cinq cent dix-sept millions sept cent quatre-vingt trois mille dinars (4.517.783.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	365.526.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	199.832.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	34.661.000
	Total de la 1ère partie	600.019.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rente d'accident de travail	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	295.000
	Total de la 2ème partie	395.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	10.109.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	115.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	135.621.000
33-04	Administration centrale —Contribution aux œuvres sociales	11.511.000
	Total de la 3ème partie	157.356.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	75.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	13.520.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	26.800.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	56.700.000
34-05	Administration centrale — Habillement	928.000
34-07	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère	
24.00	touristique	3.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.703.000
34-92	Administration centrale — Loyers	3.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	40.000
	Total de la 4ème partie	187.091.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	18.043.000
	Total de la 5ème partie	18.043.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre de développement des ressources biologiques	52.207.000
		53.296.000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral	39.186.000
36-03	Subvention à l'agence nationale des changements climatiques	30.000.000
36-04	Subvention à l'observatoire national de la ville	20.000.000
36-05	Subvention à l'office national du tourisme	406.066.000
36-06	Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	45.000.000
36-07	Subvention à l'institut national des techniques d'hôtellerie et de tourisme	72.678.000
36-08	Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme	53.118.000
	Total de la 6ème partie	719.344.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	30.000.000
		40.000.000
37-04	Administration centrale — Actions de sensibilisation.	
37-07	Administration centrale — Frais de fonctionnement de l'autorité nationale désignée	5.000.000
	Total de la 7ème partie	75.000.000
	Total du titre III	1.757.248.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	_
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
43-01	Action éducative et culturelle	
45-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	41.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique et aux	1110001000
	offices locaux du tourisme	13.125.000
	Total de la 3ème partie	54.125.000
	4ème Partie	
44-01	Action économique — Encouragements et interventions Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des déchets (AND)	20,000,000
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des dechets (AND)  Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'aménagement du	20.000.000
11 02	territoire (A.N.A.T)	20.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national de	20.000.000
44.04	l'environnement et du développement durable (ONEDD)	20.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution au centre national de la formation à l'environnement (CNFE)	
44-05	Administration centrale — Contribution au centre national des technologies de	20.000.000
	production plus propres (CNTPP)	20.000.000
44-08	Dotation pour le suivi de la réalisation du projet DOUNIA-PARC	1.000.000.000
44-09	Etudes liées à l'amélioration et au développement touristique	1.000.000.000
	Total de la 4ème partie	2.100.000.000
	Total du titre IV	2.154.125.000
	Total de la sous-section I	3.911.373.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'AMENAGEMENT	
	DU TERRITOIRE ET DE L'ENVORONNEMENT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Remboursement de frais	22.464.000
34-12	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Matériel et mobilier	
34-13	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Fournitures	15.391.000 17.680.000
34-14	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement —	17.000.000
	Charges annexes.	14.520.000
34-15	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Habillement	850.000
34-91	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnementt — Parc	4.960.000
34-93	automobile	2.020.000
57 75	Total de la 4ème partie	77.885.000
	5ème Partie	77.005.000
	Seme Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement —	
	Entretien des immeubles et leurs installations techniques	13.310.000
	Total de la 5ème partie	13.310.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-13	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement —	
37-14	Conférences et séminaires	3.360.000
37-14	Services déconcentrés de l'aménagement du territoire et de l'environnement — Actions de sensibilisation	11.000.000
	Actions de sensionisation  Total de la 7ème partie	14.360.000
	Total de la 7elle partie	105.555.000
	Total de la sous-section II	

90	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE Nº 06	29 Moharram 1429 6 février 2008
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	_
	SERVICES DECONCENTRES DU TOURISME	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés du tourisme — Rémunérations principales	159.242.000
31-22	Services déconcentrés du tourisme — Indemnités et allocations diverses	119.432.000
31-23	Services déconcentrés du tourisme — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	28.392.000
	Total de la 1ère partie	307.066.000
	3ème Partie	237.000.000
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés du tourisme — Prestations à caractère familial	5.500.000
33-22	Services déconcentrés du tourisme — Prestations facultatives	320.000
33-23	Services déconcentrés du tourisme — Sécurité sociale	68.517.000
33-24	Services déconcentrés du tourisme — Contribution aux œuvres sociales	6.027.000
	Total de la 3ème partie	80.364.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés du tourisme — Remboursement de frais	16.800.000
34-22	Services déconcentrés du tourisme — Matériel et mobilier	1.325.000
34-23	Services déconcentrés du tourisme —Fournitures	18.700.000
34-24	Services déconcentrés du tourisme — Charges annexes	29.640.000
34-25	Services déconcentrés du tourisme — Habillement	580.000
34-92	Services déconcentrés du tourisme — Parc automobile	7.400.000
34-94	Services déconcentrés du tourisme — loyers	1.500.000
34-98	Services déconcentrés du tourisme — Frais Judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par L'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	76.425.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés du tourisme — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-24	Services déconcentrés du tourisme — Frais liés à l'organisation des activités touristiques et des voyages	30.000.000
	Total de la 7ème partie	30.000.000
	Total du titre III	500.855.000
	Total de la sous-section III	500.855.000
		4.517.783.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme	4.517.783.000

Décret exécutif n° 08-26 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008 au ministre des transports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept milliards quatre cent quarante-huit millions neuf cent quarante-trois mille dinars (7.448.943.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008 au ministre des transports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	103.408.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	53.643.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.035.000
	Total de la 1ère partie	162.086.000
	2ème Partie	102.000.000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	290.000
	Total de la 2ème partie	390.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.512.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	90.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	39.300.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.907.000
	Total de la 3ème partie	45.809.000

29 Moharran	n 1429
6 février 2008	8

92

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	18.648.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.213.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	10.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	16.940.000
34-05	Administration centrale — Habillement	368.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.329.000
34-92	Administration centrale — Loyers	925.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	51.433.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.983.000
	Total de la 5ème partie	7.983.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR)	48.650.000
36-02	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	125.200.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM)	111.300.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF)	44.596.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT)	35.352.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Mostaganem (E.T.F.I.M)	23.000.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Béjaïa (E.T.F.I.M)	29.400.000
	Total de la 6ème partie	417.498.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
37-03	Administration centrale — Règlement de créances de 2003 à 2006 relatives aux remboursement de frais et charges annexes	48.332.000
	Total de la 7ème partie	49.332.000
	Total du titre III	734.531.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	63.500.000
	Total de la 3ème partie	63.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Convention Etat — SNTF	2.500.000.000
44-02	Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	600.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (E.G.S.A)	42.000.000
44-05	Frais relatifs aux activités de prévention et de sécurité routières	44.000.000
44-06	Contribution à l'office national de la météorologie (O.N.M)	167.000.000
44-07	Contribution à l'établissement national de contrôle technique automobile (ENACTA)	5.000.000
44-08	Contribution à Air algérie au titre de l'exécution des sujétions de service public	2.500.000.000
44-09	Contribution à l'établisssement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA)	100.000.000
44-10	Contribution à l'établisssement public de transport urbain d'Oran	50.000.000
44-11	Contribution à l'établisssement public de transport urbain de Constantine	50.000.000
44-12	Contribution à l'établisssement public de transport urbain de Annaba	24.000.000
44-13	Contribution à l'établisssement national de la navigation aérienne (ENNA)	200.000.000
	Total de la 4ème partie	5.682.600.000
	Total du titre IV	5.746.100.000
	Total de la sous-section I	6.480.631.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	453.043.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	190.459.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	23.492.000
	Total de la 1ère partie	666.994.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	36.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	690.000
	Total de la 2ème partie	726.000

29	Mo	oha	rram	1429
6 f	évr	ier	2008	

94

TABLEAU ANNEXE (suite)			
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	34.000.000	
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	240.000	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	160.900.000	
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	15.500.000	
	Total de la 3ème partie	210.640.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	23.000.000	
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	10.816.000	
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	10.000.000	
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	13.200.000	
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	842.000	
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.105.000	
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.268.000	
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000	
	Total de la 4ème partie	63.281.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	8.000.000	
	Total de la 5ème partie	8.000.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Règlement des créances de 2003 à 2006 relatives aux charges annexes	18.671.000	
	Total de la 7ème partie	18.671.000	
	Total du titre III	968.312.000	
	Total de la sous-section II	968.312.000	
	Total de la section I	7.448.943.000	
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	7.448.943.000	

Décret exécutif n° 08-27 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent quatre-vingt milliards cinq cent quarante-trois millions neuf cent cinquante-trois mille dinars (280.543.953.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de l'éducation nationale

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	137.988.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	85.220.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.994.000
	Total de la 1ère partie	228.202.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	245.000
	Total de la 2ème partie	245.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.600.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	54.148.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.442.000
	Total de la 3ème partie	64.310.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	20.350.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.200.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	21.300.000
34-05	Administration centrale — Habillement	373.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	11.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	14.130.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	200.000
	Total de la 4ème partie	79.353.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie6ème Partie	7.000.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France	370.000.000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental	10.643.000.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique	6.800.000.000
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale	304.842.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P)	75.000.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat	137.085.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E)	30.000.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	180.446.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D)	115.000.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D)	89.000.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	780.000.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	53.000.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).	13.000.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET)	20.000.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation	70.000.000
	Total de la 6ème partie	19.680.373.000

Temp			
Dépenses diverses	N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	
Administration centrale — Conférences et séminaires		7ème Partie	
37-03   Administration centrale — Etudes		Dépenses diverses	
37-04   Frais de fonctionnement du projet d'appui à la réforme du système éducatif en Algérie (MEDA II)	37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.242.000
Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF)	37-03	Administration centrale — Etudes	3.000.000
Total de la 7ème partie	37-04		50.000.000
Total du titre III	37-05	Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF)	12.000.000
Action éducative exceptionnelle		Total de la 7ème partie	73.242.000
Action éducative exceptionnelle		Total du titre III	20.132.725.000
2ème Partie   Action internationale   210.000.000   42-51   Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO		TITRE IV	
Action internationale   210.000.000   3.000.000     3.000.000     3.000.000     213.000.000     3.000.000     213.000.000		INTERVENTIONS PUBLIQUES	
Action éducative exceptionnelle		2ème Partie	
Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO		Action internationale	
Total de la 2ème partie	42-11	Action éducative exceptionnelle	210.000.000
3ème Partie Action éducative et culturelle  43-01 Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire	42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO	3.000.000
Action éducative et culturelle  43-01 Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire		Total de la 2ème partie	213.000.000
Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire		3ème Partie	
secondaire		Action éducative et culturelle	
Cantines scolaires	43-01	l ~	406.200.000
Action éducative en faveur de l'émigration	43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école	8.000.000
Encouragement de l'Etat pour la stratégie nationale d'alphabétisation	43-42	Cantines scolaires	11.920.000.000
Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation nationale	43-43	Action éducative en faveur de l'émigration	221.000.000
l'éducation nationale	43-49	Encouragement de l'Etat pour la stratégie nationale d'alphabétisation	1.703.000.000
d'enseignement fondamental	43-60		2.506.000.000
d'enseignement secondaire et technique	43-61		90.000.000
	43-62		42.000.000
Total de la 3ème partie	43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes	60.500.000
		Total de la 3ème partie	16.956.700.000

29 Mohar	ram 1429
6 février 2	2008

98

TABLEAU ANNEXE (suite)			
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
46-02	6ème Partie  Action sociale — Assistance et solidarité  Allocation spéciale de scolarité au profit des élèves démunis	6.000.000.000	
46-03	Contribution de l'Etat à la gratuité des manuels scolaires au profit des élèves démunis	5.000.000.000	
	Total de la 6ème partie	11.000.000.000	
47-21	Action sociale — Prévoyance Santé scolaire	210.000.000	
	Total de la 7ème partie	210.000.000	
	Total du titre IV	28.379.700.000	
	Total de la sous-section I	48.512.425.000	
	SOUS-SECTION II		
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	2.561.000.000	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.748.000.000	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	138.500.000	
	Total de la 1ère partie	4.447.500.000	
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	3.800.000	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	215.720.000	
	Total de la 2ème partie	219.520.000	
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	175.000.000	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.077.250.000	
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	105.000.000	
	Total de la 3ème partie	1.357.250.000	

TABLEAU ANNEXE (suite)			
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	204.000.000	
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	52.000.000	
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	111.300.000	
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	100.000.000	
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	3.000.000	
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	43.000.000	
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.458.000	
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	2.500.000	
	Total de la 4ème partie	518.258.000	
	5ème Partie		
	Jeme Partie  Travaux d'entretien		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	45.000.000	
	Total de la 5ème partie	45.000.000	
	Total du titre III	6.587.528.000	
	Total de la sous-section II	6.587.528.000	
	SOUS-SECTION III ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales	76.521.000.000	
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	51.232.000.000	
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales	24.638.000.000	
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	18.817.000.000	
	Total de la 1ère partie	171.208.000.000	

29 Moharram 1429 6 février 2008	

100

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Prestations à caractère familial	5.556.000.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	31.938.250.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Contribution aux œuvres sociales	3.336.000.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial	1.461.000.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	10.863.750.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales	1.081.000.000
	Total de la 3ème partie	54.236.000.000
	Total du titre III	225.444.000.000
	Total de la sous-section III	225.444.000.000
	Total de la section I	280.543.953.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	280.543.953.000

Décret exécutif n° 08-28 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'agriculture et du développement rural.

Le Chef du Gouvernement.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinquante trois milliards trois cent douze millions huit cent deux mille dinars (53.312.802.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'agriculture et du développement rural, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture et du développement rural sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de l'agriculture et du développement rural

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	126.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	73.153.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	17.650.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	550.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	300.000
	Total de la 1ère partie	217.653.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
32-01	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations  Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	360.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages	300.000
32-02	corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	660.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.000.000
33-01	Administration centrale — Prestations facultatives	
33-02	Administration centrale — Sécurité sociale	77.000
33-04	Administration centrale — Securite sociale	50.000.000
33-04		5.396.000
	Total de la 3ème partie	59.473.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	39.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.284.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.427.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	27.830.000
34-05	Administration centrale — Habillement	312.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.388.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.245.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	83.996.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	62.791.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	385.581.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	122.100.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	53.070.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	311.653.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	39.902.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale	545.353.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	246.660.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	148.114.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	92.392.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)	67.626.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes	52.022.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants	62.851.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	212.365.000
	Total de la 6ème partie	2.402.480.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.000.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement des bureaux de représentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la commission de la lutte contre le criquet pèlerin	
	dans la région occidentale	6.600.000
	Total de la 7ème partie	8.600.000
	Total du titre III	2.777.862.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
-	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	6.500.000
	Total de la 3ème partie	6.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Foires et expositions	500.000
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG)	4.000.000
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation	6.000.000
44-32	Contribution au parc zoologique et des loisirs " la concorde civile"	50.000.000
44-34	Contribution à l'office algérien interprofessionel des céréales ( (OAIC)	39.400.000.000
44-39	Contribution à la chambre nationale de l'agriculture	10.000.000
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF)	183.262.000
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA)	287.277.000
	Total de la 4ème partie	39.941.039.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Indemnisation des biens affectés au fonds national de la révolution agraire	500.000.000
	Total de la 6ème partie	500.000.000
	Total du titre IV	40.447.539.000
	Total de la sous-section I	43.225.401.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	2.448.454.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.131.275.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	122.214.000
	Total de la 1ère partie	3.701.943.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	1.866.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	5.598.000
	Total de la 2ème partie	7.464.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	204.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.152.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	896.086.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	90.107.000
	Total de la 3ème partie	1.191.345.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	55.120.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	12.854.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	23.566.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	80.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	4.560.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	52.080.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	3.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	400.000
	Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	232.160.000

29 Moharram	1429
6 février	2008

## 106

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	25.410.000
	Total de la 5ème partie	25.410.000
	Total du titre III	5.158.322.000
	Total de la sous-section II	5.158.322.000
	Total de la section I	48.383.723.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des forêts — Rémunérations principales	49.976.000
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses	27.636.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.643.000
	Total de la 1ère partie	80.255.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	6.961.000
	Total de la 2ème partie	6.961.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des forêts — Prestations à caractère familial	2.100.000
33-02	Direction générale des forêts — Prestations facultatives	50.000
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	20.500.000
33-04	Direction générale des forêts — Contribution aux œuvres sociales	1.961.000
	Total de la 3ème partie	24.611.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des forêts — Remboursement de frais	8.320.000
34-02	Direction générale des forêts — Matériel et mobilier	1.736.000
34-03	Direction générale des forêts — Fournitures	2.896.000
34-04	Direction générale des forêts — Charges annexes	1.494.384.000
34-05	Direction générale des forêts — Habillement	212.000
34-07	Direction générale des forêts — Habillement du personnel technique	55.000.000
34-90	Direction générale des forêts — Parc automobile	1.500.000
34-97	Direction générale des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	1.564.058.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des forêts — Entretien des immeubles	3.630.000
35-02	Direction générale des forêts — Lutte contre les parasites forestiers	4.000.000
	Total de la 5ème partie	7.630.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des forêts — Conférences et séminaires	900.000
37-03	Direction générale des forêts — Lutte contre les incendies — Surveillance	5.334.000
	Total de la 7ème partie	6.234.000
	Total du titre III	1.689.749.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des forêts — Bourses — Indemnités de stage —	
	Présalaires — Frais de formation	7.432.000
	Total de la 3ème partie	7.432.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Direction générale des forêts — Information et vulgarisation	1.000.000
	Total de la 4ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	8.432.000
	Total de la sous-section I	1.698.181.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Rémunérations principales	1.316.647.000
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	529.339.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	111.315.000
	Total de la 1ère partie	1.957.301.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des forêts — Rentes d'accidents du travail	2.080.000
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages	2.0001.000
	corporels	10.286.000
	Total de la 2ème partie	12.366.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des forêts — Prestations à caractère familial	127.093.000
33-12	Services déconcentrés des forêts — Prestations facultatives	670.000
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	464.100.000
33-14	Services déconcentrés des forêts — Contribution aux œuvres sociales	49.101.000
	Total de la 3ème partie	640.964.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des forêts — Remboursement de frais	51.105.000
34-12	Services déconcentrés des forêts — Matériel et mobilier	15.292.000
34-13	Services déconcentrés des forêts — Fournitures	18.033.000
34-14	Services déconcentrés des forêts — Charges annexes	46.318.000
34-15	Services déconcentrés des forêts — Habillement	4.153.000
34-91	Services déconcentrés des forêts — Parc automobile	52.500.000
34-93	Services déconcentrés des forêts — Loyers	2.385.000
34-98	Services déconcentrés des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	190.266.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des forêts — Entretien des immeubles	37.081.000
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	142.430.000
	Total de la 5ème partie	179.511.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts	250.490.000
	Total de la 7ème partie	250.490.000
	Total du titre III	3.230.898.000
	Total de la sous-section II	3.230.898.000
	Total de la section II	4.929.079.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural	53.312.802.000

Décret exécutif n° 08-29 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des travaux publics.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards six cent soixante-trois millions huit cent quatre-vingt-trois mille dinars (3.663.883.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des travaux publics, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des travaux publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre des travaux publics

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	72.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	47.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.850.000
	Total de la 1ère partie	128.850.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	20.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	245.000
	Total de la 2ème partie	265.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.800.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	45.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	29.800.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.000.000
	Total de la 3ème partie	34.645.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	25.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	18.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	320.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.980.000
34-92	Administration centrale — Loyers	500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	4.000
	Total de la 4ème partie	54.304.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	6.500.000
	Total de la 5ème partie	6.500.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (O.N.S.M)	130.224.000
20 <b>2</b> 1	_	
	Total de la 6ème partie	130.224.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	12.000.000
	Total de la 7ème partie	12.000.000
	Total du titre III	366.788.000

TABLEAU AINEAE (Suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	30.400.000
	Total de la 3ème partie	30.400.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	590.000
	Total de la 4ème partie	590.000
	Total du titre IV	30.990.000
	Total de la sous-section I	397.778.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rémunérations principales	1.450.000.000
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses	615.000.000
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	135.800.000
	Total de la 1ère partie	2.200.800.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rentes d'accidents du travail	9.400.000
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels	5.900.000
	Total de la 2ème partie	15.300.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations à caractère familial	126.480.000
33-12	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	516.600.000
33-14	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux œuvres sociales	53.615.000
	Total de la 3ème partie	697.655.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des travaux publics — Remboursement de frais	85.000.000
34-12	Services déconcentrés des travaux publics — Matériel et mobilier	11.000.000
34-13	Services déconcentrés des travaux publics — Fournitures	18.500.000
34-14	Services déconcentrés des travaux publics — Charges annexes	65.000.000
34-15	Services déconcentrés des travaux publics — Habillement	5.432.000
34-91	Services déconcentrés des travaux publics — Parc automobile	31.284.000
34-93	Services déconcentrés des travaux publics — Loyers	2.154.000
34-98	Services déconcentrés des travaux publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	218.850.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des immeubles	23.000.000
	Total de la 5ème partie	23.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens	C 500 000
37-13	Services déconcentrés des travaux publics — Protection des sites stratégiques	6.500.000
51 15		104.000.000
	Total de la 7ème partie	110.500.000
	Total du titre III	3.266.105.000
	Total de la sous-section III	3.266.105.000
	Total de la section I	3.663.883.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	3.663.883.000

Décret exécutif n° 08-30 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent vingtneuf milliards deux cent un millions deux cent cinquante et un mille dinars (129.201.251.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	128.118.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	67.856.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.538.000
	Total de la 1ère partie	208.512.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	475.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	475.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.968.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	49.067.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.347.000
	Total de la 3ème partie	58.382.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	69.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	10.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	11.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	87.061.000
34-05	Administration centrale — Habillement	485.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.120.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	181.776.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	9.520.000
	Total de la 5ème partie	9.520.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP)	66.930.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	80.000.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicale (EFP)	1.472.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP)	77.000.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	62.970.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	50.000.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	50.000.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	24.874.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	35.174.000
	Total de la 6ème partie	1.918.948.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	100.000.000
37-02	Administration centrale — Frais de fonctionnement du conseil national de la famille et de la femme	Mémoire
	Total de la 7ème partie	100.000.000
	Total du titre III	2.477.613.000
	1 2001 00 000 11	I

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Action d'éducation sanitaire	4.500.000
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.500.000 4.400.000
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des personnels	12.000.000
	Total de la 3ème partie	20.900.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires	125.467.950.000
46-02	Encouragement aux œuvres de sauvegarde de la santé	1.000.000
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).	1.250.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjour des démunis non-assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	312.000
46-09	Coopération internationale — Quote-part de l'Algérie au financement des coûts partagés du programme de coopération Algérie-FNUAP (programme de maîtrise de la croissance démographique)	11.000.000
	Total de la 6ème partie	125.531.512.000
	Total du titre IV	125.552.412.000
	Total de la sous-section I	128.030.025.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.11	Personnel — Rémunérations d'activité	504 222 000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	524.232.000 256.530.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	230.330.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	38.000.000
	Total de la 1ère partie	818.762.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	433.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	600.000
	Total de la 2ème partie	1.033.000
	25ma Doutia	
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	34.466.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	195.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	20.561.000
	Total de la 3ème partie	250.027.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	30.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.285.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.641.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	27.500.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.520.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	12.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	4.228.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	90.404.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	11.000.000
JJ-11	Total de la 5ème partie	11.000.000
	Total du titre III	1.171.226.000
	Total de la sous-section II	1.171.226.000
	Total de la section I	129.201.251.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	129.201.251.000

Décret exécutif n° 08-31 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, à la ministre de la culture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit milliards deux cent soixante seize millions huit cent soixante treize mille dinars (8.276.873.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, à la ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, à la ministre de la culture

	a la ministre de la culture	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	118.560.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	64.650.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	14.321.000
	Total de la 1ère partie	197.531.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	42.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.140.000
	Total de la 2ème partie	2.182.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.900.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	45.803.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.750.000
	Total de la 3ème partie	54.547.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	40.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.750.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	25.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	232.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.510.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.865.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	77.367.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	20.000.000
33-01		
	Total de la 5ème partie	20.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de	
2 < 0.2	formation musicale	381.534.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque Nationale d'Algérie (B.N.A.)	311.808.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de	63.862.000
36-05	l'audiovisuel	302.131.000
36-06	Subventions a recoie superieure et aux ecoles regionales des Beaux-Arts	64.000.000
36-08	Subvention à l'office du Parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	194.303.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.)	63.198.000
36-10	Subventions aux musées nationaux	374.730.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	689.000.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	100.000.000
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris	92.320.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du	72.320.000
	M'Zab	26.636.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	32.416.000
36-17	Subvention au centre national des manuscrits	33.500.000
36-18	Subvention à l'agence algérienne pour le rayonnement culturel	123.120.000
	Total de la 6ème partie	2.852.558.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	100.000.000
37-01	Administration centrale — Conferences et seminares	3.075.000.000
37-15	Administration centrale — Prix du Président de la République «Ali Maachi»	7.200.000
	Total de la 7ème partie	3.182.200.000
	Total du titre III	6.386.385.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	6.000.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel	25.000.000
	Total de la 3ème partie	31.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales	350.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALOUANE	12.000.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.)	134.000.000
44-13	Administration centrale — Contribution au ballet national	20.000.000
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national	30.000.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture	100.000.000
44-16	Administration centrale — Contribution à l'office Riadh El Feth	78.000.000
44-22	Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés	200.000.000
44-23	Administration centrale — Contribution au centre national de recherche en archéologie	50.000.000
	Total de la 4ème partie	974.000.000
	Total du titre IV	1.005.000.000
	Total de la sous-section I	7.391.385.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	312.931.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	148.511.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	47.000.000
	Total de la 1ère partie	508.442.000
	Total de la leie parte	500.772.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	14.500.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	220.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	114.819.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	5.231.000
	Total de la 3ème partie	134.770.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	26.400.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.600.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	26.400.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	480.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	7.680.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	216.000
	Total de la 4ème partie	81.776.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	16.500.000
	Total de la 5ème partie	16.500.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de manifestations culturelles.	144.000.000
	Total de la 7ème partie	144.000.000
	Total du titre III	885.488.000
	Total de la sous-section II	885.488.000
	Total de la section I	8.276.873.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture	8.276.873.000

Décret exécutif n° 08-32 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards trois millions quatre cent seize mille dinars (5.003.416.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de la communication

<del></del> 1		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	60.548.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	33.428.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.000.000
	Total de la 1ère partie	101.976.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	7.000.000
	Total de la 2ème partie	7.030.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	23.494.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.706.000
	Total de la 3ème partie	27.740.000

Nos DEC		CREDITS OUVERTS
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	15.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	13.600.000
34-05	Administration centrale — Habillement	140.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.620.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	39.270.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.000.000
-	Total de la 5ème partie	3.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.000.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations audiovisuelles	3.000.000
37-05	Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère	4.000.000
37-06	Administration centrale — Action exceptionnelle d'information	2.500.000
	Total de la 7ème partie	13.500.000
	Total du titre III	192.516.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	1.400.000
	Total de la 3ème partie	1.400.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision	4 6 / 2 = 00 = = =
	(ENTV)	1.642.700.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A)	1.065.900.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore (E.N.R.S)	1.156.900.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse service (A.P.S)	327.000.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation de presse et d'information (C.N.D.P.I)	24.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location d'un répéteur pour diffusion de programmes de télévision par satellite, abonnement et	
44-11	droits de diffusion à Arabe Sat 3A	523.000.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la Maison de la presse	10.000.000
<del>11</del> -∠U	(CIP)	60.000.000
	Total de la 4ème partie	4.809.500.000
	Total du titre IV	4.810.900.000
	Total de la sous-section I	5.003.416.000
	Total de la section I	5.003.416.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication	5.003.416.000
		•

Décret exécutif n° 08-33 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard trois cent vingt millions cent soixante-dix-sept mille dinars (1.320.177.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I  SECTION UNIQUE  SOUS-SECTION I  SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-02 31-03	Administration centrale — Rémunérations principales	60.374.000 48.299.000 4.523.000 113.196.000
33-01 33-02 33-03 33-04	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.154.000 10.000 27.168.000 2.080.000 31.412.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
	Materiel et l'onctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	29.224.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.049.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.297.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	13.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	260.000
34-06	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère artisanal	812.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.428.000
34-92	Administration centrale — Loyers	800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	58.880.000
	5ème Partie	36.660.000
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.159.000
33 01	Total de la 5ème partie	1.159.000
		1.133.000
	6ème Partie	
36-01	Subventions de fonctionnement	107 104 000
36-01 36-03	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises	106.184.000
30-03	Subvention à l'agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise (AND-PME)	50.246.000
	Total de la 6ème partie	156.430.000
	72 D C	
	7ème Partie  Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	23.000.000
37-03	Subvention pour frais de fonctionnement du conseil national consultatif de promotion des petites et moyennes entreprises	13.000.000
37-05	Administration centrale — Frais liés à l'exécution du mémorandum d'entente algéro-italien dans le domaine de la PME	15.000.000
37-06	Administration centrale — Frais liés à la mise en œuvre de la convention de coopération entre l'Algérie et la C.E portant soutien politique et maîtrise des technologies de l'informatique au sein des PME	15.000.000
	Total de la 7ème partie	66.000.000
	Total du titre III	427.077.000

	TABLETO ALVIERE (Suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	10.000.000
43-02	Administration centrale — Manifestations artisanales	8.000.000
	Total de la 3ème partie	18.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux associations d'utilité publique	25.000.000
44-02	Contribution à la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (C.N.A.M.)	15.000.000
44-04	Contribution aux chambres de l'artisanat et des métiers (C.A.M)	93.000.000
44-05	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T)	30.000.000
44-07	Contribution aux pépininières d'entreprises	50.000.000
	Total de la 4ème partie	213.000.000
	Total du titre IV	231.000.000
	Total de la sous-section I	658.077.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	258.829.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	165.651.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	40.736.000
	Total de la 1ère partie	465.216.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	6.678.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	106.120.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	1.676.000
	Total de la 3ème partie	114.954.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	21.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	5.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	17.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	24.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	784.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.408.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.880.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	258.000
	Total de la 4ème partie	74.930.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	Total du titre III	662.100.000
	Total de la sous-section II	662.100.000
	Total de la section I	1.320.177.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat	1.320.177.000

Décret exécutif n° 08-34 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent dix-huit milliards trois cent six millions quatre cent six mille dinars (118.306.406.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	124.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	77.984.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.700.000
	Total de la 1ère partie	207.684.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	636.000
	Total de la 2ème partie	636.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	47.700.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.700.000
	Total de la 3ème partie	57.500.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	47.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	14.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	32.244.000
34-05	Administration centrale — Habillement	600.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.350.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.100.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	106.309.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	12.000.000
33 01	Total de la 5ème partie	12.000.000
		12.000.000
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-02		52 020 416 000
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	52.930.416.000
	santé	58.000.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	20.000.000
36-05	Subventions aux universités	48.973.440.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	7.074.560.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignement supérieur	472.000.000
36-08 36-00	Subventions aux instituts et grandes écoles	2.140.480.000
36-09	Subventions aux écoles normales supérieures	1.148.520.000
	Total de la 6ème partie	112.817.416.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	13.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.000.000
37-04	Administration centrale — Frais d'évaluation des projets de recherche	6.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes	
27.04	universitaires	6.000.000
37-06	Administration centrale — Frais de formation des professeurs de l'enseignement moyen en activité	2.640.000.000
	Total de la 7ème partie	2.668.000.000
	Total du titre III	115.869.545.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42.02		15 000 000
42-02	Contribution à l'agence africaine de biotechnologie	15.000.000 15.000.000
	•	13.000.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques	1.500.000
43-03	Encouragement aux associations estudiantines	11.000.000
43-04	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	400 000 000
	Total de la 3ème partie	490.000.000 502.500.000
	_	302.300.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U.)	42.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.)	94.040.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA)	123.602.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA)	85.900.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC)	104.941.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (CRSTAPC)	96.428.000
44-07	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologiques (ANVREDET)	40.000.000
44-09	Centre de recherche en biotechnologie (C.R.B)	80.400.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A)	396.250.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)	183.940.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R)	503.296.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique de soudage et de contrôle (C.R.S.C)	168.564.000
	Total de la 4ème partie	1.919.361.000
	Total du titre IV	2.436.861.000
	Total de la sous-section I	118.306.406.000
	Total de la section I	118.306.406.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	118.306.406.000

Décret exécutif n° 08-35 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard cinq cent quarante-six millions deux cent trente-huit mille dinars (1.546.238.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
CHAPITRES		LNDN
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	75.215.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	51.830.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	10.885.000
	Total de la 1ère partie	137.930.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	380.000
	Total de la 2ème partie	880.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.300.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	31.769.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.100.000
	Total de la 3ème partie	36.169.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	32.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.750.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	30.250.000
34-05	Administration centrale — Habillement	180.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.443.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	78.433.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	15.000.000
33 01	Total de la 5ème partie	15.000.000
	-	13.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut des télécommunications d'Oran	114.515.000
36-02	Subvention à l'école nationale des P.T.T. d'Alger	70.000.000
36-03	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Tlemcen	Mémoire
36-04	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Constantine	
36-05	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Ouargla	Mémoire
36-06	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Sétif	Mémoire
	Total de la 6ème partie	184.515.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.500.000
37-01	Total de la 7ème partie	2.500.000
	Total du titre III	455.427.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires et	
<del>1</del> 5-01	frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Contribution à l'agence spatiale algérienne (A.S.A.L)	397.500.000
44-02	Contribution at centre national des techniques spatiales (C.N.T.S)	mémoire
44-03	* *	397.500.000
	Total de la 4ème partie	399.500.000
		854.927.000
	Total de la sous-section I	0.54.947.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	269.300.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	170.694.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires	
	et accessoires de salaires	27.200.000
	Total de la 1ère partie	467.194.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	621.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	021.000
	corporels	13.226.000
	Total de la 2ème partie	13.847.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
	reisonner Charges sociates	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	12.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	110.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	6.450.000
	Total de la 3ème partie	128.450.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	13.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	10.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	31.460.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.400.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	70.820.000
	·	/0.020.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	11.000.000
	Total de la 5ème partie	11.000.000
	Total du titre III	691.311.000
	Total de la sous-section II	691.311.000
	Total de la section I	1.546.238.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	1.546.238.000

Décret exécutif n° 08-36 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des relations avec le Parlement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent trente et un millions deux cent six mille dinars (131.206.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre des relations avec le Parlement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des relations avec le Parlement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre des relations avec le Parlement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	35.800.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	25.400.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.400.000
	Total de la 1ère partie	63.600.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.040.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	15.300.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	962.000
	Total de la 3ème partie	17.312.000

29 Moharram	1429
6 février 2008	

### JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06

### 135

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	7.950.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.400.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	254.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.780.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	34.494.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.300.000
	Total de la 5ème partie	3.300.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	10.000.000
	Total de la 7ème partie	10.000.000
	Total du titre III	128.706.000
	TITDE IV	
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	2.500.000
	Total de la 3ème partie	2.500.000
	Total du titre IV	2.500.000
	Total de la sous-section I	131.206.000
	Total de la section I	131.206.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement	131.206.000

Décret exécutif n° 08-37 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix-neuf milliards huit cent soixante-treize millions cinq cent soixante et un mille dinars (19.873.561.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	71.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	50.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.862.000
	Total de la 1ère partie	124.862.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	47.000
	Total de la 2ème partie	47.000
	'	ı

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.700.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	30.250.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.176.000
	Total de la 3ème partie	36.226.000
		30.220.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	28.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.100.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	11.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	209.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.576.000
34-92	Administration centrale — Loyers	700.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	
		70.000
	Total de la 4ème partie	52.655.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.500.000
	Total de la 5ème partie	2.500.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national de formation professionnelle (I.N.F.P.)	90.000.000
36-02	Subventions aux instituts de formation professionnelle (I.F.P.)	420.000.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.)	13.352.000.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP)	4.275.000.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation professionnelle	69.000.000
	Total de la 6ème partie	18.206.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes	1.100.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	2.100.000
	Total du titre III	18.424.390.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	4.300.000
	Total de la 3ème partie	4.300.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherches sur les professions et les qualifications (CERPEQ)	4.000.000
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD)	16.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de développement et de promotion de la formation continue (INDEFOC)	
44-04	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement du projet de l'unité d'appui pour la mise à niveau du système de formation professionnelle en Algérie	396.837.000
	Total de la 4ème partie	422.837.000
	Total du titre IV	427.137.000
	Total de la sous-section I	18.851.527.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	410.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	253.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	31.350.000
	Total de la 1ère partie	694.350.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	63.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.250.000
	Total de la 2ème partie	1.313.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	31.350.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	165.750.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	14.400.000
	Total de la 3ème partie	211.500.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	42.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	9.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	30.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.155.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	13.616.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	400.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.700.000
	Total de la 4ème partie	106.871.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	8.000.000
	Total de la 5ème partie	8.000.000
	Total du titre III	1.022.034.000
	Total de la sous-section II	1.022.034.000
	Total de la section I	19.873.561.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	19.873.561.000

Décret exécutif n° 08-38 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept milliards trois cent cinquante-cinq millions cinq cent douze mille dinars (7.355.512.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat et de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	95.368.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	57.220.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.110.000
	Total de la 1ère partie	161.698.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	315.000
	Total de la 2ème partie	315.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	38.147.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.083.000
	Total de la 3ème partie	45.930.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	107.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.306.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.626.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	20.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	242.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.712.000
34-92	Administration centrale — Loyers	666.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	145.562.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.149.000
	Total de la 5ème partie	6.149.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
	Total de la 7ème partie	6.000.000
	Total du titre III	365.654.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	35.000.000
	Total de la 3ème partie	35.000.000

29	Moharram	1429
	6 février	2008

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Prix national de l'architecture	1.000.000
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S)	95.229.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B)	101.593.000
	Total de la 4ème partie	197.822.000
	Total du titre IV	232.822.000
	Total de la sous-section I	598.476.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales	1.358.637.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses	551.318.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	50.530.000
	Total de la 1ère partie	1.960.485.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail	240.000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	3.000.000
	Total de la 2ème partie	3.240.000
	3ème Partie	
33-11	Personnel — Charges sociales  Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à	
33-12	caractère familial	110.363.000
33-13	facultatives	830.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	477.489.000
JJ-1 <b>4</b>	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales	35.886.000
	Total de la 3ème partie	624.568.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais	35.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier	29.358.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures	22.522.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes	40.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement	3.533.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile	49.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers	4.673.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	352.000
	Total de la 4ème partie	184.438.000
35-11	5ème Partie  Travaux d'entretien  Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Entretien des	
33 11	immeubles	13.888.000
	Total de la 5ème partie	13.888.000
	Total du titre III	2.786.619.000
	Total de la sous-section II	2.786.619.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rémunérations principales	1.894.000.000
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	768.396.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	153.063.000
	Total de la 1ère partie	2.815.459.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rentes d'accidents du travail	528.000
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels	5.000.000
	Total de la 2ème partie	5.528.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations à caractère familial	157,000,000
33-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations	157.000.000
	facultatives	538.000
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Sécurité sociale	665.599.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Contribution aux œuvres sociales	55.788.000
	Total de la 3ème partie	878.925.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Remboursement de frais	45.000.000
34-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Matériel et mobilier	39.009.000
34-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Fournitures	30.352.000
34-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Charges annexes	50.000.000
34-15	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Habillement	4.465.000
34-91	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Parc automobile	75.738.000
34-93	Services déconcentrés du logement et des équipements publics —  Loyers	9.573.000
34-98	judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	72.000
	Total de la 4ème partie	254.209.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Entretien	
	des immeubles	16.296.000
	Total de la 5ème partie	16.296.000
	Total du titre III	3.970.417.000
	Total de la sous-section III	3.970.417.000
	Total de la section I	7.355.512.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	7.355.512.000

Décret exécutif n° 08-39 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Le Chef du Gouvernement.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante et un milliards vingt millions trois cent cinquante mille dinars (61.020.350.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I  ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	77.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	42.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.340.000
	Total de la 1ère partie	127.340.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	260.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	660.000

Nos DES CREDITS OUVERTS		
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.050.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	29.500.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.550.000
	Total de la 3ème partie	35.200.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	27.900.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.600.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	11.800.000
34-05	Administration centrale — Habillement	290.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.887.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.900.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	49.187.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.400.000
	Total de la 5ème partie	7.400.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
37-03	Dépenses liées au fonctionnement du fonds national de réserve des retraites	5.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	1.000.000
	Total de la 7ème partie	12.000.000
	Total du titre III	231.787.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	4.530.000
	Total de la 3ème partie	4.530.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'emploi	1.588.500.000
44-06	Contrats de pré-emploi (CPE)	10.600.000.000
44-07	Emplois saisonniers d'intérêt local (ESIL)	4.500.000.000
44-08	Programme des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre	4.300.000.000
	(TUP - HIMO)	6.400.000.000
	Total de la 4ème partie	23.088.500.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère	
	syndical	35.640.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions	25.121.000.000
46-12	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICPRI) au profit des titulaires de pensions de retraite et des titulaires de pensions d'invalidité	
46-13	d'invalidité	9.916.000.000 1.140.000.000
	Total de la 6ème partie	
	Total du titre IV	36.212.640.000
		59.305.670.000
	Total de la sous-section I	59.537.457.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales	265.764.000
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses	106.360.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	23.474.000
	Total de la1ère partie	395.598.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	
	Total de la Zellie parde	300.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial	18.512.000
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	92.082.000
33-24	Services déconcentrés de l'emploi —Contribution aux œuvres sociales	7.235.000
	Total de la 3ème partie	117.829.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais	0.600.000
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier	9.600.000
34-22 34-23	Services déconcentrés de l'emploi — Fournitures	4.800.000
34-23 34-24	Services déconcentrés de l'emploi —Fournitures	7.200.000
34-24 34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Charges annexes	9.600.000
34-23 34-91		542.000
	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile	3.240.000
34-94 34-99	Services déconcentrés de l'emploi — Loyers	1.432.000
0.33	Indemnités dues par l'Etat	112.000
	Total de la 4ème partie	36.526.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés de l'emploi —Entretien des immeubles	
33 21	Total de la 5ème partie	5.760.000
	Total du titre III	5.760.000
	Total de la sous-section II	556.013.000
	Total de la section I	556.013.000
	Total do la section i	60.093.470.000
	SECTION II INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	18.318.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	11.000.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	916.000
	Total de la 1ère partie	30.234.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	500.000
	Total de la 2ème partie	500.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	600.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	100.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	7.330.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	600.000
	Total de la 3ème partie	8.630.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	2.500.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	400.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures	857.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes	660.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement	50.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile	630.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	5.117.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	182.000
	Total de la 5ème partie	182.000

	TABLEAU AINNEAE (Suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
37-21	7ème Partie  **Dépenses diverses**  Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et	
	séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	46.163.000
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	12.000.000
	Total de la 3ème partie	12.000.000
	Total du titre IV	12.000.000
	Total de la sous-section I	58.163.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	367.700.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	219.700.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	28.332.000
	Total de la 1ère partie	615.732.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	800.000
	Total de la 2ème partie	900.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	29.500.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	146.850.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	8.859.000
	Total de la 3ème partie	186.609.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement	
34-11	de frais	8.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	5.142.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures	6.266.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes	11.980.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement	1.081.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile	10.440.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers	3.800.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	140.000
	Total de la 4ème partie	47.349.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des	
	immeubles	2.931.000
	Total de la 5ème partie	2.931.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Règlement des créances relatives aux charges annexes (2002 à 2006) et aux loyers (1996 à 2006)	15.196.000
	Total de la 7ème partie	15.196.000
	Total du titre III	868.717.000
	Total de la sous-section II	868.717.000
	Total de la section II	926.880.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et	
	de la sécurité sociale	61.020.350.000

Décret exécutif n° 08-40 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la solidarité nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinquante milliards deux cent vingt-sept millions neuf cent-cinquante neuf mille dinars (50.227.959.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la solidarité nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la solidarité nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

# TABLEAU ANNEXE Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de la solidarité nationale

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	67.424.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	40.021.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	1010211000
	accessoires de salaires	2.966.000
	Total de la 1ère partie	110.411.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
	Total de la 2ème partie	30.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.066.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	26.861.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.711.000
	Total de la 3ème partie	30.668.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	17.668.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.625.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.287.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	15.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	236.000
34-81	Administration centrale — Parc automobile	2.231.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	42.679.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.956.000
	Total de la 5ème partie	5.956.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse	26.240.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti	58.000.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem	37.936.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) Constantine	64.400.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	5.755.750.000
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	61.000.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	30.807.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	29.479.000
	Total de la 6ème partie	6.063.612.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	7.000.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de solidarité	4.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	7.112.000
	Total de la 7ème partie	18.112.000
	Total du titre III	6.271.468.000

29	Moharram	1429
	6 février	2008

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	12.000.000
	Total de la 3ème partie	12.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère	
46.02	social	207.812.000
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante	76.000.000
46-04	Administration centrale — Contribution à l'établissement public d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (E.P.I.H.)	87.000.000
46-05	Administration centrale — Contribution à l'agence de développement social (ADS)	30.900.000.000
46-09	Dotation au fonds de solidarité nationale au titre de la mise en œuvre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale	3.000.000.000
	Total de la 6ème partie	34.270.812.000
	Total du titre IV	34.282.812.000
	Total de la sous-section I	40.554.280.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	424.878.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	238.207.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	21.267.000
	Total de la 1ère partie	684.352.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	87.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	270.000
	Total de la 2ème partie	357.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	21.687.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.281.751.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	12.180.000
	Total de la 3ème partie	1.315.618.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	9.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.800.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.120.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	14.400.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	622.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.850.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	240.000
	Total de la 4ème partie	47.112.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	6.240.000
	Total de la 5ème partie	6.240.000
	Total du titre III	2.053.679.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance	180.000.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%	7.440.000.000
	Total de la 6ème partie	7.620,000,000
	Total du titre IV	7.620.000.000
	Total de la sous-section II	9.673.679.000
	Total de la section I	50.227.959.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la solidarité nationale	50.227.959.000

Décret exécutif n° 08-41 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf cent soixante-quatre millions cent trente-trois mille dinars (964.133.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la pêche et des ressources halieutiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	65.500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	37.075.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	8.591.000
	Total de la 1ère partie	111.166.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	Mémoire
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.728.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	Mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	25.700.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.212.000
	Total de la 3ème partie	29.640.000
		•

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	20.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.350.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.284.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	9.900.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.875.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.248.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	46.867.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.520.000
	Total de la 5ème partie	3.520.000
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture	
30-03	(EFTPA)	82.608.000
36-06	Subvention à l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA)	42.162.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran	23.513.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo	23.271.000
36-82	Subvention au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA)	89.237.000
	Total de la 6ème partie	260.791.000
	75 ma Dantin	
	7ème Partie  Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
37-03	Administration centrale — Règlement des créances de 2003 à 2006 relatives aux charges annexes	6.000.000
	Total de la 7ème partie	9.000.000
	Total du titre III	460.984.000

29	Moharram	1429
	6 février	2008

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Information et vulgarisation	2.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture	70.000.000
44-24	Administration centrale — Foires et expositions	Mémoire
	Total de la 4ème partie	72.000.000
	Total du titre IV	77.000.000
	Total de la sous-section I	537.984.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	198.172.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	66.341.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	47.571.000
	Total de la 1ère partie	312.084.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	22.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	22.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	5.705.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	Mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	66.200.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	5.123.000
	Total de la 3ème partie	77.028.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	9.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.320.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	3.640.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	9.680.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	230.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	2.835.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	210.000
	Total de la 4ème partie	33.015.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	Total du titre III	426.149.000
	Total de la sous-section II	426.149.000
	Total de la section I	964.133.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	964.133.000

Décret exécutif n° 08-42 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la jeunesse et des sports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de treize milliards cent vingt-neuf millions six cent mille dinars (13.129.600.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008.

Abdelaziz BELKHADEM.

### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2008, au ministre de la jeunesse et des sports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	196.298.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	113.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.299.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	24.473.000
	Total de la 1ère partie	344.070.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	185.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.177.000
	Total de la 2ème partie	2.362.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	7.580.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	74.800.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.030.000
	Total de la 3ème partie	90.430.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	36.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	30.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	500.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel de jeunesse et des sports	50.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques	3.000.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants	24.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.610.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.277.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	158.897.000
		130.077.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	C - P - C	
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse	542.100.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	171.000.000
36-03	Subvention au centre national de médecine du sport	50.000.000
36-04	Subvention au laboratoire national de dépistage et de lutte contre le dopage	37.000.000
36-21	Subventions aux offices des établissements de jeunes de wilayas	898.400.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (O.P.O.W.)	804.200.000
30 11	Total de la 6ème partie	2.502.700.000
	Town of it come parties	2.302.700.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	10.000.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse	10.000.000
37-06	Administration centrale — Festivités du 5 Juillet	40.000.000
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport	40.000.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sport.	20.000.000
	Total de la 7ème partie	120.000.000
	Total du titre III	3.222.459.000

29	Moharram	1429
	6 février	2008

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais de formation et de perfectionnement du personnel	3.800.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives	1.220.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national des sports	2.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragement aux associations de jeunes	
15 65	Total de la 3ème partie	70.000.000 1.295.800.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des loisirs de la jeunesse (A.N.A.L.J.)	45.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'office du complexe olympique (O.C.O.)	120.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution au centre national des sports et des loisirs de Tikjda	51.000.000
	Total de la 4ème partie	216.000.000
	Total du titre IV	1.511.800.000
	Total de la sous-section I	4.734.259.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	3.679.200.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	2.289.200.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	160.000.000
	Total de la 1ère partie	6.128.400.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accident du travail	997.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	8.000.000
	Total de la 2ème partie	8.997.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	260.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.509.600.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	141.064.000
	Total de la 3ème partie	1.910.664.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11		<0.000.000
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	60.000.000
34-12 34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	20.000.000
34-13 34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	25.000.000
34-14 34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	60.000.000
34-13 34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	6.500.000
34-10	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport et de jeunesse	50.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	8.640.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	4.660.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	235.280.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	30.000.000
	Total de la 5ème partie	30.000.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurance des adhérents	6.000.000
	Total de la 7ème partie	6.000.000
	Total du titre III	8.319.341.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragements et contributions aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives	70,000,000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques	70.000.000
	physiques et sportives	6.000.000
	Total de la 3ème partie	76.000.000
	Total du titre IV	76.000.000
	Total de la sous-section II	8.395.341.000
	Total de la section I	13.129.600.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	13.129.600.000